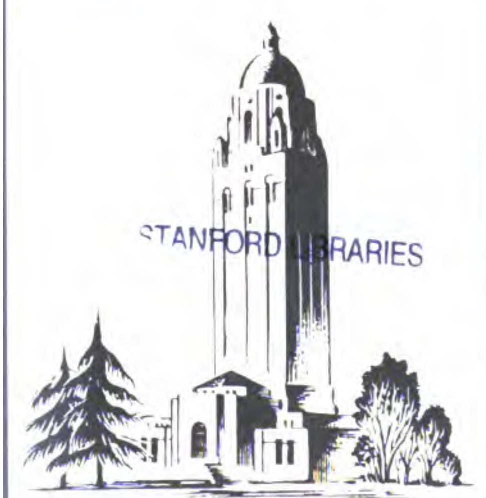
Clavery, Edouard, 1867-

La situation financière du Japon.



ÉDOUARD CLAVERY

CONSUL DE FRA

LA

SITUATION FINA

DU JAP

BERGE

LA SITUATION FINANCIÈRE DU JAPON

DU MÊME AUTEUR

A la librairie Berger-Levrault et Cie

Les Étrangers au Japon et les Japonais à l'étranger. Brochure in-8, 1904 (*épuisé*).

Occident et Extrême-Orient, d'après un livre récent. Brochure in-8, 1906 . . . . **1f 75**

A la librairie Marcel Rivière
30, rue Jacob, Paris (VIe)

Relations économiques entre l'Angleterre et l'Extrême-Orient. Brochure in-8, 1902 . . . . **1 »**

Relations économiques des principaux pays de l'Europe continentale avec l'Extrême-Orient. Plaquette in-8, 1903 (*épuisé*).

*A la Société de l'*Annuaire colonial *et chez Marcel Rivière*

Les Établissements des Détroits. Brochure in-8, 1904. . . **1 50**

Hong-kong. Le Passé et le Présent. Brochure in-8, 1905 . **1 75**

ÉDOUARD CLAVERY
CONSUL DE FRANCE

LA SITUATION FINANCIÈRE DU JAPON

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS	NANCY
5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5	18, RUE DES GLACIS, 18

1908

AVANT-PROPOS

Au début de 1904, lorsque furent sur le point de s'ouvrir et s'ouvrirent, en effet, les hostilités en Extrême-Orient, une opinion fort répandue en Europe et notamment dans notre pays fut que, financièrement, le Japon ne serait pas en état de soutenir la lutte. Parmi ceux qui étudièrent alors à ce point de vue, dans la presse, la situation de ce pays, l'un écrivait en janvier 1904 : « Les finances de l'empire du Soleil Levant ne se prêtent pas à ses belliqueux desseins..... Le Japon se verra bientôt aux prises avec des difficultés financières qui compliqueront singulièrement ses opérations militaires..... »

Un autre, vers le même moment, s'exprimait ainsi : « Nous ne croyons pas que le Japon puisse, avec ses seules ressources financières, soutenir une guerre assez longue et dispendieuse... Ce pays paierait sans doute d'un prix élevé le concours qui lui serait accordé par ses alliés. » Un troisième enfin disait, dans une interview : « Les ressources du Japon sont essentiellement limitées, car il n'a pu réaliser et mener à bien les deux emprunts successifs qu'il a tenté d'opérer sur le marché européen. » Il serait facile, mais superflu, semble-t-il, de multiplier ces citations : elles suffiront à rappeler quelle était alors la manière de voir la plus répandue, à cet égard, dans le public.

Le lecteur sait quel démenti les événements ont infligé aux horoscopes dont il s'agit.

Après avoir emprunté d'abord à 6 %, l'empire insulaire a pu successivement, grâce à ses victoires, faire des émissions portant intérêt à 4,50 % et même à 4 %.

Quand, au bout de plus de dix-huit mois, dans les premiers jours de septembre 1905, la lutte cessa, le Japon avait consacré aux frais de la guerre une somme de près de 3 milliards de francs, sans que l'on puisse dire avec vérité qu'il fût alors absolument arrivé à la limite de son crédit et des facultés du Trésor d'État. Le total s'est élevé à 4 milliards 600 millions au 31 mars 1906, et à 5 milliards et demi de francs au 31 mars 1907, date à laquelle a été définitivement clos le budget spécial « des dépenses connexes avec la guerre ».

Quels moyens, quels procédés ont permis de faire face à ce total considérable de dépenses ainsi soudainement incombées à la nation nipponne ? Quelle est la situation budgétaire présente et que peut-on raisonnablement augurer de l'avenir financier du Japon ?

Sur ce dernier point, en fait, le problème est assez complexe, en raison des facteurs multiples et, dans une certaine mesure, variables, qu'il implique. Il n'en est que plus opportun, semble-t-il, de l'étudier, d'en chercher la solution.

Répondre — ou tenter de répondre avec autant d'exactitude et d'impartialité que possible — aux diverses questions ainsi posées, tel est l'objet des pages suivantes qui, parues d'abord, en partie, dans deux numéros récents de la *Revue d'Administration,* ont été revisées et complétées pour la présente publication. Puisse le lecteur trouver quelque utilité et quelque intérêt aux éléments d'appréciation ainsi réunis concernant un facteur politique dont l'action nouvelle est si marquée déjà dans le monde.

11 janvier 1908.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

DU JAPON

I. Le budget de la dernière guerre. Taxes spéciales extraordinaires. — II. Emprunts. Montant de la dette nationale avant et après le 28 décembre 1903. — III. Ressources budgétaires normales. Comparaison avec les finances d'autres États. — IV. Développement économique du pays. — Conclusion.

Depuis six ans, le ministère des finances du Japon publie en français, en anglais et en allemand un remarquable ouvrage de statistique contenant, pour chaque exercice, un exposé fort complet de la condition matérielle de l'empire du Soleil Levant.

Ce document paraît dans notre langue sous le titre d'*Annuaire financier et économique du Japon*. L'édition pour 1905 comprend cinq parties, dont la première est consacrée aux finances (pages 1-78). Celle-ci débute par un tableau (I) des recettes et dépenses pour l'année fiscale 1905-1906, comparées avec celles de l'année précédente :

Les recettes, 305 667 190 yen (764 167 965 francs) [1], sont en augmentation de 12 166 253 yen sur celles de l'exercice antérieur ; les dépenses, 211 973 848 yen (539 934 620 francs), en diminution de 75 443 325 yen sur 1904-1905. Il convient d'indiquer ici tout de suite que, comme il sera exposé plus loin, les dépenses de la guerre russo-japonaise ont été classées dans un budget à part.

Immédiatement après le tableau I se trouve une note explicative

(1) Pour simplifier les calculs, les conversions dans ce travail ont été faites au taux de 1 yen = 2f50. En réalité, la valeur de cette unité monétaire est un peu supérieure : de 2f58 au pair, de 2f54 au cours moyen, à Paris, en 1905.

sur le budget de l'exercice 1905-1906, note au cours de laquelle il est dit notamment (page 10) :

« A en juger d'après son état économique et commercial, depuis la déclaration de guerre jusqu'à aujourd'hui, l'Empire, à la différence d'autres pays étrangers chez qui la guerre amène les plus funestes résultats, n'a pas été influencé par l'augmentation des divers impôts, ni par les emprunts publics successivement émis. En effet, le Japon a heureusement pu maintenir, jusqu'à présent, sa bonne situation économique : ce qui le prouve bien, c'est que sa réserve métallique échangeable contre les billets convertibles émis par la Banque du Japon est forte et solide ; sans doute, le montant d'émission des billets convertibles a bien été augmenté depuis le conflit, mais il ne diffère pas des années normales, puisque cette augmentation ne concerne que les billets en circulation en Mandchourie et en Corée. D'un autre côté, le commerce extérieur, au cours de l'année dernière, a accusé une prospérité sans égale, et une statistique toute récente est venue affirmer, par un exposé de chiffres, relatifs à l'épargne postale et aux nombreux dépôts dans les banques, la richesse du peuple. En un mot, tout démontre que les lourdes charges apportées par la guerre n'entravent en rien le développement économique ni le progrès de la nation. »

Jusqu'à quel point cette appréciation optimiste de la situation financière du Japon est-elle justifiée en fait ? C'est ce qu'il est intéressant de rechercher, et ce que je tenterai de déterminer dans la présente étude au moyen de renseignements tirés tant des documents officiels japonais que des organes les plus autorisés de la presse française et étrangère.

I

Dans le budget japonais de 1905-1906 les articles de dépenses pour dettes et emprunts représentent environ un cinquième du total, soit 35 883 964 yen (89 709 910 francs) sur 179 216 975 yen (448 042 437 francs) pour les dépenses ordinaires, ou 41 690 102 yen (104 225 255 francs) sur 211 973 848 yen (529 934 620 francs) [1]

(1) 547 528 449 francs d'après l'*Annuaire financier*, qui fait la conversion au taux de 1 yen = 2f58.

pour l'ensemble des dépenses ordinaires et extraordinaires. Ces données s'appliquent au budget normal de l'exercice 1905-1906.

Les dépenses relatives à la guerre russo-japonaise forment un budget supplémentaire soumis à une comptabilité spéciale, afférent à un exercice d'une durée allant du commencement à la fin de la guerre ; elles s'élèvent au total de 1 milliard 236 millions de yen (3 milliards 190 millions de francs) « se décomposant comme suit, au point de vue de leur origine légale : 156 millions de yen environ (402 948 000 francs), somme obtenue en vertu de l'ordonnance impériale n° 291, promulguée à la fin de 1903 et destinée, alors que les difficultés s'accentuaient chaque jour davantage entre le Japon et la Russie et que l'on désespérait de pouvoir maintenir la paix, à parer le plus tôt possible aux nécessités d'une rupture éventuelle ; 380 millions de yen (981 540 000 francs), somme inscrite au budget approuvé par la Diète dans sa vingtième session ; et enfin 700 millions de yen (1 808 100 000 francs), somme votée par la Diète dans sa vingt et unième session, comme budget supplémentaire au budget précité.

« Quant aux fonds de réserve pour dépenses administratives et diplomatiques connexes avec la guerre, leur total monte à 120 millions de yen (309 960 000 francs). Il ressort de ces chiffres que l'ensemble des dépenses relatives à la guerre russo-japonaise représente la somme énorme de 1 milliard 356 millions de yen (3 502 548 000 francs) [1]. »

D'autre part, d'après l'évaluation officielle donnée par l'*Annuaire financier* pour 1906, « le total des frais de guerre s'est élevé, au moins, à 1 milliard 982 millions de yen (5 119 506 000 francs) [2] ».

Comment a-t-il été pourvu à ce considérable surcroît de charges?

---

(1) *Ann. fin.*, 1905, page 9. Cf. Semaine financière du *Temps*, 19 juin 1906.

(2) *Op. cit.*, p. 11. La somme ci-dessus comprend 1 773 281 160 francs pour les onds afférents à l'exercice 1906-1907.

La comptabilité spéciale du fonds de guerre a été arrêtée à la fin de mars 1907 (*Annuaire financier et économique*, 1907, page 193).

« A la fin de septembre 1907, les comptes du budget japonais s'établissaient de la manière suivante : 127 055 112 francs de recettes, en excédent de 456 209 810 francs sur l'époque correspondante de l'exercice antérieur. Dans cette somme, les recettes extraordinaires figuraient pour 430 039 577 francs, en augmentation de 424 905 950 francs fournis pour la plus grande partie par le *transfert des excédents du compte spécial* pour dépenses de guerre extraordinaires. »

(*Mémorial diplomatique*, 12 janvier 1908.)

La réponse est donnée par un graphique de l'*Annuaire* précité (planche IV) intitulé : « Sources des revenus destinés à payer les dépenses extraordinaires de la guerre russo-japonaise. » Les sommes requises ont été obtenues pour près des trois quarts au moyen d'emprunts publics, tant intérieurs (sous la forme, notamment, d'obligations du Trésor) qu'extérieurs, le reste ayant été fourni par des fonds virés du compte général (309 millions de yen), par des virements du compte spécial (63 millions de yen [1]) et par des contributions volontaires des particuliers et autres recettes (2 millions de yen).

Après avoir examiné d'abord la seconde catégorie des ressources dont il s'agit, j'étudierai ensuite rapidement la série des emprunts.

a) Sous la rubrique : « Fonds virés du compte général », sont compris les éléments suivants :

1° Reliquat de recettes (somme inscrite au graphique).	96 400 000 yen (2)
2° Le produit des taxes spéciales extraordinaires	212 600 000 —
Se décomposant ainsi qu'il suit :	
Premières taxes spéciales extraordinaires et monopole d'État	150 600 000 —
Deuxièmes taxes spéciales extraordinaires et monopole d'État	62 000 000 — (3)

En vertu d'une loi promulguée le 31 mars 1904, furent instituées des taxes spéciales extraordinaires sur l'impôt foncier, les patentes, le revenu, les boissons alcooliques, l'accise sur le sucre, l'impôt sur les *Shoyu*, sur les bourses (de marchandises), les exploitations de mines, sur le droit de chasse, et, en outre, des taxes de consommation sur les étoffes de laine et le pétrole.

(1) C'est-à-dire virement d'une partie de l'indemnité de la guerre sino-japonaise, les fonds provenant de cette indemnité ayant été constitués en comptabilité spéciale par la loi n° 6 de mars 1896 (*Annuaire financier*, page 25).

(2) Excédent des recettes sur les dépenses générales :

1904-1905	6 083 764 yen
1905-1906	93 693 342 —
Total. . . .	99 777 106 yen (*Annuaire financier*, page 11).

(3) Pages 8 et 9, ces mêmes recettes sont évaluées à 74 120 000 yen.

En décembre 1904, une seconde loi établit des taxes nouvelles comprenant :

1° Un droit de timbre sur les chèques ;

2° Un droit sur les exploitations de sablonnières aurifères ;

3° Une taxe sur les voyageurs ;

4° Une taxe de consommation sur les tissus ;

5° Un droit sur l'importation des cocons de vers à soie ;

6° Un droit sur l'importation du riz.

L'*Annuaire économique et financier* donne, pages 22 et 23, le détail du taux des taxes perçues en vertu de ces deux lois.

Il résulte, d'ailleurs, d'indications contenues dans le même document, qu'une loi de janvier 1904 a attribué au gouvernement le monopole de la vente du sel ; le monopole de la manufacture du tabac a été constitué par une loi de mars 1904 (l'État avait déjà depuis mars 1896 le monopole de la vente du tabac en feuilles). Enfin les droits de succession ont été établis par la loi sur les successions de décembre 1904. L'*Annuaire* fournit, page 16, quelques détails au sujet de cette dernière catégorie de taxes :

La production du sel a été de :

6 178 094 koku valant 10 104 771 yen en 1897

et de

6 482 485 koku valant 9 426 832 yen en 1903

Le prix moyen du koku ($180^{l}39$) :

1 yen 64 en 1897
1 yen 46 en 1903 (1)

En 1903-1904, la vente du tabac en feuilles a porté sur une quantité de 11 474 249 kwan, ayant produit 8 660 352 yen, le prix moyen par kwan ($3^{kg}75$) ayant été de 2 yen 18 ($5^{f}47$), soit environ $1^{f}45$ le kilogramme.

Voici la conclusion de la note relative aux taxes spéciales extraordinaires :

« De l'exposé ci-dessus on pourrait conclure que l'application de la loi sur les taxes spéciales extraordinaires a imposé un lourd far-

(1) *Annuaire financier*, 1905, page 49.

deau aux épaules de la nation. Mais il ne faut pas oublier que, dès le mois d'avril de l'année dernière et en vertu de la même loi, les taxes locales ont été réduites ; de plus, les autorités municipales se sont efforcées... de diminuer les dépenses locales... D'ailleurs le dévouement du peuple pour la cause de la patrie, sa pratique de l'épargne et le redoublement de richesses qui est résulté pour la classe agricole (la plus nombreuse) de la récolte de 1904 qui fut particulièrement abondante, ont amené plus d'empressement que jamais, de la part des contribuables, dans le paiement des impôts, et c'est dans le même sentiment patriotique que le peuple a souscrit avec tant d'ardeur à toutes les émissions d'emprunts intérieurs (1). »

Si la récolte du riz de l'année 1904 a été particulièrement favorable, il n'en a pas été de même de celle de l'année suivante. Ainsi que le fait est connu, le déficit dans le rendement des rizières a eu pour conséquence une famine qui a particulièrement éprouvé certains districts du nord de l'île principale, comprenant un groupe de population d'environ 1 million de personnes. D'ailleurs, les choses tendraient maintenant à s'améliorer, d'après des renseignements publiés dans le numéro du *London and China Telegraph* du 28 mai 1906, et dont voici la traduction :

« L'ambassade japonaise vient de recevoir des informations suivant lesquelles la situation de détresse créée par la famine dans la partie septentrionale du Japon s'améliore, grâce aux efforts des autorités respectives, aussi bien qu'aux dons généreux de personnes ayant témoigné leur sympathie tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Par suite, lorsque la récolte d'été sera achevée, le gouvernement a la confiance qu'il n'y aura plus besoin de recourir à l'aide de l'extérieur.

« Dès à présent, l'émigration de travailleurs au nombre de plusieurs centaines a été organisée vers la Corée et la Mandchourie, pour l'exploitation des forêts et la culture du coton. »

Les deux lois sur les taxes extraordinaires de mars et de décembre 1904 devaient cesser d'être appliquées le dernier jour de l'année suivant celle du rétablissement de la paix, mais, le 22 février 1906, la Chambre des pairs a adopté le projet de loi voté quelques jours

(1) *Annuaire financier*, page 23.

auparavant par la Diète, pour la consolidation des taxes de guerre. Toutefois, en tant qu'il s'agit des droits de douane, cette consolidation n'affecte que les articles non relevés au tarif conventionnel.

Je signalerai seulement les deux dernières sources de recettes (autres que les emprunts) affectées au paiement des dépenses extraordinaires de la guerre russo-japonaise.

Ce sont :

b) Les virements du compte spécial portés, au graphique de la planche IV de l'*Annuaire*, pour 63 millions de yen, dont 55 millions pour l'exercice 1904-1905 et 8 millions pour l'exercice 1905-1906 [1]. D'après les indications, assez sommaires d'ailleurs, données pages 24 et 25, ces virements du compte spécial affectent, semble-t-il, des sommes provenant :

1° De divers fonds destinés au matériel supplémentaire de la marine, à des secours en cas de calamités publiques, etc. ;

2° De fonds résultant du paiement de l'indemnité de guerre russo-japonaise ;

3° Du capital forestier constitué en comptabilité spéciale par la loi 86 de 1889 ;

Et de deux autres comptabilités spéciales (Formose, émission de titres de rente [page 25]).

c) Les contributions volontaires des particuliers, évaluées à 1 500 000 yen, et recettes diverses, évaluées à 500 000 yen.

En résumé, les diverses catégories de recettes qui viennent d'être passées en revue ont produit les sommes suivantes :

	Millions de francs
a) Fonds virés du compte général :	—
1°	241
2°	530
b) Fonds virés du compte spécial	167,5
c) Contributions volontaires	5
	943,5

Cette somme représente environ 29,7 % du coût total, pour le Japon, des campagnes de 1904-1905.

(1) *Japan Year Book*, première année, 1905, pages 348-349. Cf. *Annuaire financier*, 1904, page 7.

II

En ce qui concerne la seconde série des ressources auxquelles il a été fait appel pour alimenter le budget de la guerre, il convient de distinguer les emprunts intérieurs et les emprunts extérieurs. Je m'occuperai d'abord des seconds.

Avant l'ouverture des hostilités, en février 1904, le montant non remboursé des dettes extérieures s'élevait à £ 19 389 583 (484 739 575 francs), dont £ 9 389 583 émises à Londres à 5 °/o en 1897 et 1902 et £ 10 millions émises aussi à Londres à 4 °/o en 1899 [1].

En outre, certaines portions d'emprunts intérieurs, notamment de ceux des « chemins de fer » (1892), des « travaux et entreprises après la guerre » (1896), des « chemins de fer du Hokkaïdo » (1897), avaient été placées jusqu'à concurrence d'environ £ 6 500 000 (162 500 000 francs) sur le marché du Royaume-Uni, notamment en 1902 [2].

Depuis le commencement de la guerre, le Japon a emprunté successivement à l'étranger :

1° £ 22 000 000 en mai et novembre 1904, à 6 °/o.	Cet emprunt, remboursable en sept ans, est gagé par les droits de douane de l'Empire [3].
2° £ 60 000 000 en mars et juillet 1905, à 4 1/2 °/o. .	Emprunt remboursable en vingt ans et gagé par les profits nets du monopole du tabac.
3° £ 25 000 000 en novembre 1905, à 4 °/o.	Remboursable au pair à partir de 1921, en 1931 au plus tard. Cet emprunt est destiné au rachat d'emprunts intérieurs.
Total £ 107 000 000 (2 675 000 000 francs)	

(1) Voir le tableau annexé à un article sur les emprunts extérieurs du Japon, dans le *Monde économique* du 10 février 1906.

(2) Voir le *Monde économique* du 17 mars 1906, page 337 (*Annuaire financier*, page 40). D'après le *Japan Year Book* pour 1905 (page 77), la partie de ces trois emprunts de 1892, 1896 et 1897 qui a été placée en Angleterre atteindrait £ 9 761 900 = 244 millions de francs, soit :

Imperial Japanese Government 4 °/o sterling Loan	Railway Loan.	17 577 000 yen
	Public Works Loan	78 052 000 —
	Hokkaido Railway Loan	2 000 000 —
	Total. . . .	97 619 000 yen

Ces opérations ont eu lieu par l'intermédiaire de la Banque du Japon.

(3) En mars 1907, cet emprunt a été converti au moyen d'une émission d'obliga-

Au total, de 647 239 575 francs avant le 1er février 1904, la dette *extérieure* du Japon était passée. à la fin de 1905, à 3 322 239 575 francs.

D'autre part, au début de février 1904, le montant des emprunts *intérieurs* du Japon s'élevait à 421 628 000 yen (1) [1 054 072 000 francs]. De février 1904 à mars 1905, le gouvernement a procédé à de nouveaux emprunts intérieurs sous forme d'obligations du Trésor, en quatre émissions, savoir :

	millions de yen
Première émission, février 1904 (2)	100
Deuxième émission, mai 1904	100
Troisième émission, novembre 1904	80
Quatrième émission, mars 1905	100
	380

(environ 850 millions de francs)

Le taux de l'intérêt est de 5 °/₀ pour les trois premières émissions, de 6 °/₀ pour la dernière ; le terme de remboursement est

---

tions 5 °/₀, pour un capital nominal de £ 23 000 000 (575 millions de francs), faite, au taux de 99, par moitié, sur les marchés de Londres et de Paris.

Pour liquider entièrement l'opération, le 10 septembre 1907, le Japon n'a eu à verser effectivement aux porteurs des anciennes obligations 6 °/₀, sur un total de £ 22 000 000 (550 millions de francs), que £ 2 000 000 (50 millions de francs), les demandes de remboursement direct n'ayant pas dépassé cette somme.

(*New-York Herald*, 18 décembre 1907, page 7).

(1) *Japan Year Book*, 1905, page 77.

(2) Ces titres ont été émis en vertu de l'ordonnance n° 4 du ministère des finances du 13 février 1904, au prix minimum de 95 yen pour la valeur nominale de 100 yen, afin de faire face aux dépenses extraordinaires de la guerre russo-japonaise. Le montant des souscriptions a couvert plus de quatre fois et demie la somme demandée (*Annuaire financier*, 1904, page 37).

Cette ordonnance du 13 février avait été autorisée par un décret impérial du 28 décembre 1903, lui-même rendu conformément à l'article 70 de la Constitution. C'est ce qu'explique le passage suivant de l'*Annuaire financier* de 1904 (page 7):

« A la fin de l'année dernière (1903), alors que les difficultés s'accentuaient chaque jour entre le Japon et la Russie..., le gouvernement, afin de parer le plus tôt possible aux nécessités qu'entraînerait une rupture, se décida à faire application de l'article 70 de la Constitution, qui l'autorise à prendre toutes mesures utiles pour se procurer les fonds de guerre indispensables. C'est ainsi que, le 28 décembre, parut un décret impérial ordonnant le virement des fonds du « compte spécial », l'émission d'un emprunt du Trésor à court terme et prescrivant de recourir à des emprunts temporaires.

« Grâce à ce décret, le gouvernement pouvait disposer, jusqu'à la fin de mars 1904, de 156 millions de yen environ : soit 100 millions par l'émission d'un emprunt à court terme, 25 millions par le virement des fonds appartenant au compte spécial et le reste au moyen d'emprunts temporaires. »

II

En ce qui concerne la seconde série des ressources auxquelles il a été fait appel pour alimenter le budget de la guerre, il convient de distinguer les emprunts intérieurs et les emprunts extérieurs. Je m'occuperai d'abord des seconds.

Avant l'ouverture des hostilités, en février 1904, le montant non remboursé des dettes extérieures s'élevait à £ 19 389 583 (484 739 575 francs), dont £ 9 389 583 émises à Londres à 5 °/₀ en 1897 et 1902 et £ 10 millions émises aussi à Londres à 4 °/₀ en 1899 (1).

En outre, certaines portions d'emprunts intérieurs, notamment de ceux des « chemins de fer » (1892), des « travaux et entreprises après la guerre » (1896), des « chemins de fer du Hokkaïdo » (1897), avaient été placées jusqu'à concurrence d'environ £ 6 500 000 (162 500 000 francs) sur le marché du Royaume-Uni, notamment en 1902 (2).

Depuis le commencement de la guerre, le Japon a emprunté successivement à l'étranger :

1° £ 22 000 000 en mai et novembre 1904, à 6 °/₀.	Cet emprunt, remboursable en sept ans, est gagé par les droits de douane de l'Empire (3).
2° £ 60 000 000 en mars et juillet 1905, à 4 1/2 °/₀. .	Emprunt remboursable en vingt ans et gagé par les profits nets du monopole du tabac.
3° £ 25 000 000 en novembre 1905, à 4 °/₀.	Remboursable au pair à partir de 1921, en 1931 au plus tard. Cet emprunt est destiné au rachat d'emprunts intérieurs.

Total £ 107 000 000
(2 675 000 000 francs)

(1) Voir le tableau annexé à un article sur les emprunts extérieurs du Japon, dans le *Monde économique* du 10 février 1906.

(2) Voir le *Monde économique* du 17 mars 1906, page 337 (*Annuaire financier*, page 40). D'après le *Japan Year Book* pour 1905 (page 77), la partie de ces trois emprunts de 1892, 1896 et 1897 qui a été placée en Angleterre atteindrait £ 9 761 900 = 244 millions de francs, soit :

Imperial Japanese Government 4 °/₀ sterling Loan	Railway Loan.	17 577 000 yen
	Public Works Loan	78 052 000 —
	Hokkaido Railway Loan	2 000 000 —
	Total	97 619 000 yen

Ces opérations ont eu lieu par l'intermédiaire de la Banque du Japon.

(3) En mars 1907, cet emprunt a été converti au moyen d'une émission d'obliga-

Au total, de 647 239 575 francs avant le 1er février 1904, la dette *extérieure* du Japon était passée. à la fin de 1905, à 3 322 239 575 francs.

D'autre part, au début de février 1904, le montant des emprunts *intérieurs* du Japon s'élevait à 421 628 000 yen (1) [1 054 072 000 francs]. De février 1904 à mars 1905, le gouvernement a procédé à de nouveaux emprunts intérieurs sous forme d'obligations du Trésor, en quatre émissions, savoir :

	millions de yen
Première émission, février 1904 (2)	100
Deuxième émission, mai 1904	100
Troisième émission, novembre 1904	80
Quatrième émission, mars 1905	100
	380
	(environ 850 millions de francs)

Le taux de l'intérêt est de 5 °/o pour les trois premières émissions, de 6 °/o pour la dernière ; le terme de remboursement est

---

tions 5 °/o, pour un capital nominal de £ 23 000 000 (575 millions de francs), faite, au taux de 99, par moitié, sur les marchés de Londres et de Paris.

Pour liquider entièrement l'opération, le 10 septembre 1907, le Japon n'a eu à verser effectivement aux porteurs des anciennes obligations 6 °/o, sur un total de £ 22 000 000 (550 millions de francs), que £ 2 000 000 (50 millions de francs), les demandes de remboursement direct n'ayant pas dépassé cette somme.

(*New-York Herald,* 18 décembre 1907, page 7).

(1) *Japan Year Book,* 1905, page 77.

(2) Ces titres ont été émis en vertu de l'ordonnance n° 4 du ministère des finances du 13 février 1904, au prix minimum de 95 yen pour la valeur nominale de 100 yen, afin de faire face aux dépenses extraordinaires de la guerre russo-japonaise. Le montant des souscriptions a couvert plus de quatre fois et demie la somme demandée (*Annuaire financier,* 1904, page 37).

Cette ordonnance du 13 février avait été autorisée par un décret impérial du 28 décembre 1903, lui-même rendu conformément à l'article 70 de la Constitution. C'est ce qu'explique le passage suivant de l'*Annuaire financier* de 1904 (page 7):

« A la fin de l'année dernière (1903), alors que les difficultés s'accentuaient chaque jour entre le Japon et la Russie..., le gouvernement, afin de parer le plus tôt possible aux nécessités qu'entraînerait une rupture, se décida à faire application de l'article 70 de la Constitution, qui l'autorise à prendre toutes mesures utiles pour se procurer les fonds de guerre indispensables. C'est ainsi que, le 28 décembre, parut un décret impérial ordonnant le virement des fonds du « compte spécial », l'émission d'un emprunt du Trésor à court terme et prescrivant de recourir à des emprunts temporaires.

« Grâce à ce décret, le gouvernement pouvait disposer, jusqu'à la fin de mars 1904, de 156 millions de yen environ : soit 100 millions par l'émission d'un emprunt à court terme, 25 millions par le virement des fonds appartenant au compte spécial et le reste au moyen d'emprunts temporaires. »

fixé à cinq ans pour la première émission, à sept ans pour les autres ([1]).

Il est à noter qu'au tableau 5, pages 28 et 29 de l'*Annuaire* (tableau général de la dette publique du Japon), seules les deux premières de ces émissions d'obligations du Trésor sont indiquées de la manière suivante :

	Montant de l'émission : yen
Première émission, 1904	92 502 820
Deuxième émission, 1904.	77 345 527
Troisième émission, 1904.	28 507 257

Ces deux dernières sommes du montant total de 105 652 784 yen doivent correspondre à l'émission de mai 1904 de 100 millions, augmentée d'un reliquat de la première (de février).

Le tableau 5 fait encore mention d'obligations du Trésor émises suivant la loi du monopole du tabac (de mars 1904), du montant de 6 680 000 yen (16 700 000 francs), la période de remboursement allant de 1904 à 1911.

En outre, à la fin de février 1906 ont été offertes au public, au Japon, les obligations d'un emprunt intérieur de 200 millions de yen en vue de faire face aux dépenses *post bellum,* et spécialement pour assurer des pensions aux militaires et marins (*to the Naval and Military Forces*) [2].

Les titres portant 5 °/₀ d'intérêt, non rachetables pendant cinq ans, devront être remboursés au pair dans un délai de trente ans expirant en 1936.

Cet emprunt, dont les coupons sont payables à Londres, en juin et décembre, est franc de tout income-tax japonais.

En récapitulant les données ci-dessus, on trouve que l'augmentation des dettes *intérieures* du Japon depuis février 1904 a été :

	yen	francs
En 1904-1905, de. . . .	380 000 000	850 000 000
En 1905, de	6 680 000	16 700 000
En 1906, de	200 000 000	500 000 000
Total	586 000 000	1 366 700 000

([1]) Voir *Annuaire financier,* 1905, page 40.

([2]) *Manual of Japanese Securities,* page 46.

qui, jointe à l'accroissement des dettes *extérieures*, forme une augmentation générale de 4 041 700 000 francs.

Cette somme ne comprend pas les bons du Trésor et prêts (emprunts temporaires) à court terme émis en 1905 pour combler le déficit momentané des ressources consacrées à la guerre russo-japonaise. Ces emprunts doivent être remboursés, avant la fin de l'exercice spécial du budget extraordinaire de la guerre russo-japonaise, sur les recettes de ce même budget (1).

L'ensemble de la dette du Japon se trouve ainsi porté, à la fin de 1906, à :

		francs	
Emprunts intérieurs contractés	*a*) avant février 1904. . .	1 054 072 000	
	b) depuis — . .	1 366 700 000	
			2 420 772 000f
Emprunts extérieurs contractés	*a*) avant février 1904. . .	647 239 575	
	b) depuis — . .	2 675 000 000	
			3 322 239 575
	Total général . . .		5 743 011 575f

d'où il convient, il est vrai, de déduire 16 631 000 yen (41 577 500 francs) de l'emprunt 5 °/o de 1877-1878 pour les pensions héréditaires, la période de rachat des titres s'étant précisément achevée pendant cet exercice 1906 (2).

Une somme de 5 milliards 700 millions représente à 5 °/o (taux moyen), en dehors des annuités d'amortissement, une charge annuelle de 285 millions de francs (3). En fait, dans le budget japonais pour 1907-1908, les « dépenses pour dettes et emprunts » figurent pour un total de 166 102 641 yen, soit, au change de 1 yen = 2f58, 428 544 813 francs, en augmentation de 14 919 127 yen (38 491 347 francs) sur l'exercice précédent.

(1) *Annuaire financier*, page 41.

(2) *Manual of Japanese Securities*, page 29.

(3) « Le budget japonais de l'année prochaine comporte une somme de 285 millions de francs à affecter chaque année au service des dettes de guerre, ces emprunts devant être complètement éteints dans trente ans. De plus, une somme de 87 500 000 francs est consacrée au remboursement des dettes antérieures à la guerre » (Télégramme de Tokio, 3 décembre 1905. *Siècle*, 4 décembre).

La balance des émissions et remboursements d'emprunts pendant l'exercice 1906-1907 fait ressortir (défalcation faite de l'amortissement relatif aux Obligations des pensions héréditaires) un excédent de 72 710 000 yen (181 775 000 francs) en fonds nouveaux. La dette nationale s'est trouvée ainsi portée en principal à 2 milliards 352 710 800 yen, soit 5 milliards 881 771 000 francs, au change de 1 yen = 2f 50, ou 6 milliards 069 993 864 francs, au change de 1 yen = 2f 58.

En outre, à la fin de mars 1907, fut émis, à Londres et à Paris, un emprunt de £ 23 millions à 5 °/o pour la conversion de l'emprunt de £ 22 millions à 6 °/o (1904). Comme il a été indiqué plus haut(1), le Japon n'a eu de ce chef à verser en espèces aux porteurs des anciens titres, qu'une somme de £ 2 millions (50 millions de francs). Finalement, la conversion se traduit, pour le Japon, par un léger accroissement de passif (25 millions de francs), et en même temps par une économie annuelle de 4 millions de francs sur les intérêts à payer au dehors. La période de remboursement ne doit pas d'ailleurs dépasser vingt-cinq ans à partir de la date de l'émission.

En dernier lieu, le Japon a encore mis en souscription à Londres, du 18 au 22 juillet 1907, au taux de 97, un emprunt 5 °/o du montant de £ 4 millions (100 millions de francs) destiné à la réfection et au développement du réseau de la Compagnie du chemin de fer sud-mandchourien, constituée en novembre 1906(2). Dans un communiqué fait alors à la presse anglaise, l'agent financier du Japon à Londres(3) prit soin de faire observer, au sujet de cet emprunt, qu' « il n'ajoutait rien aux charges financières du gouvernement japonais, attendu que la perspective est si favorable, que le Japon ne sera jamais appelé à rembourser le capital et les intérêts(4). »

La section japonaise du Transmandchourien comprend principalement, comme on sait, la ligne de Tairen (Dalny) à Tchantchoun (environ 720 kilomètres), avec quelques embranchements sur Nioutchouang, Yen-taï, etc.

---

(1) Page 8, note 3.

(2) Voir l'*Annuaire financier et économique* pour 1907, page 171.

(3) M. Wakatzuki, lequel avait succédé, quelques semaines auparavant, à M. Takahira.

(4) *Temps* du 24 juillet 1907.

Des services en correspondance entre Kharbine et Port-Arthur ont commencé à fonctionner à partir du 1er décembre 1907. Au cours de l'été prochain, le raccordement présentement en cours d'exécution entre les sections nord et sud aura été achevé, et la ligne japonaise, qui n'est exploitée actuellement que comme voie étroite, à l'écartement de 1m06, aura été transformée dans son entier en voie normale (1m435).

III

Le pays est-il en état de supporter ce fardeau, dont la part la plus forte (70 %) vient de lui incomber au cours des deux dernières années ?

La réponse à cette question dépend de conditions multiples ; sur plusieurs d'entre elles, seul l'avenir pourra prononcer définitivement. En attendant, il paraît intéressant de recueillir quelques éléments d'appréciation, quelques données positives pouvant servir de base aux prévisions.

Certes, si on les compare à celles des principaux pays de l'Occident, les ressources financières du Japon paraissent assez restreintes et limitées. C'est ce que font ressortir les quelques exemples ci-après :

	JAPON — Produit des impôts en 1905-1906 (évaluations) — francs	FRANCE — Évaluations budgétaires 1905 — francs	ROYAUME-UNI — Rendement en 1903-1904 — francs
Droits de douane	52 624 300	447 000 000	846 250 000
Boissons alcooliques (1) et alcool	151 334 242	457 000 000 (Droits sur les boissons, licences [2])	788 750 000
Sucre	35 143 150	144 000 000	143 147 825 (compris dans les droits de douane)

(1) Jusqu'à présent l'alcool ne paraît être frappé au Japon que comme boisson (impôt sur le *saké*). D'ailleurs, en France, le droit de dénaturation de l'alcool ne figure au budget de 1906 que pour 134 162f 84 (montant net des recettes).

(2) Voir Tableau des voies et moyens de l'exercice 1905 (France).

	JAPON	FRANCE	ROYAUME-UNI
	Produit des impôts en 1905-1906 (évaluations)	Évaluations budgétaires 1905	Rendement en 1903-1904
	francs	francs	francs
Timbre et enregistrement	46 201 650	188 000 000 (timbre) 593 000 000 (enregistrement)	187 500 000

Par contre, l'impôt foncier proprement dit (*Land tax*) donne un rendement plus considérable au Japon que dans le Royaume-Uni :

JAPON	FRANCE	ROYAUME-UNI
francs	francs	francs
159 108 585	195 500 000 (Contribution foncière, propriété bâtie et non bâtie)	18 125 000

Il n'y a pas de conclusion particulière à tirer de ce dernier rapprochement, l'assiette de l'impôt n'étant évidemment pas la même dans l'empire du Mikado et en Grande-Bretagne.

Voici encore quelques données permettant d'estimer la valeur relative des forces financières du Japon à l'heure actuelle.

En 1906, le total des effets de commerce liquidés dans les diverses *Clearing Houses* du Japon [1] s'est élevé à 7 124 059 yen, c'est-à-dire à 17 milliards 811 millions de francs. La même année, la somme des compensations du Clearing House de Londres a atteint 264 milliards de francs, les opérations du Clearing House de New-York ayant porté sur 345 milliards (409 milliards en 1905).

Le total compensé par les Clearing Houses des États-Unis s'est élevé à 560 milliards de francs en 1904 [2]. En France, le système est beaucoup moins développé jusqu'à présent que dans les pays

---

[1] Il y en a six en tout : à Tokio, Osaka, Kioto, Yokohama, Kobe, Nagoya.

[2] Yves Guyot, *Siècle* (8 février et 29 mai 1906).

« En 1875, le Clearing House de New-York faisait pour 25 milliards de dollars de virements : il en a fait pour 104 milliards en 1906. Avant 1887, il n'y avait pas de Clearing House ailleurs. En 1906, ceux des autres États ont fait pour 52 milliards de virements. » (Chronique économique du *Siècle*, 24 décembre 1907.)

« Le total global des compensations au Clearing House de Londres s'est élevé en 1907 au chiffre formidable de £ 12 730 393 000, soit plus de 300 milliards de francs. » (*Petit Temps*, 4 janvier 1908.)

anglo-saxons. « A Paris, nous avons bien un Clearing House, mais ses opérations s'élèvent à 10 milliards 276 millions. Il est vrai que la banque fait aussi des compensations [1]. »

Un autre signe de la richesse des nations est indiqué par le total des réserves métalliques pour la conversion des billets de banque en circulation.

Le montant de l'encaisse de réserve correspondant aux billets convertibles émis par la Banque du Japon s'est élevé à :

	Monnaies d'or et lingots — yen	Monnaies d'argent et lingots — yen	Balance des billets convertibles en circulation —
1902	108 118 817	1 000 000	232 094 377
1903	116 962 184	»	232 920 563
1904	79 904 726	3 676 500	286 625 752
Janvier 1905. . .	119 672 141		274 855 451
Mars 1905. . . .	102 163 093		251 202 479
Décembre 1905 .	115 595 026		312 790 819
Décembre 1906 .	147 202 125		341 766 164
Décembre 1907 .	160 608 990 (401 522 475 f)		366 981 687

La différence, 194 128 078 yen (486 410 097f 50), entre la réserve or et les billets était représentée par le portefeuille de garantie (emprunts publics et autres valeurs), le montant de réserve pour chaque 100 yen de billets émis ayant été successivement de 66,93 en 1896 (maximum), 29,16 en 1904 (minimum) et 43,06 en 1906 [2].

Or, en ce qui concerne cette dernière proportion, les prescriptions légales, dans la plupart des États d'Europe, n'exigent pas plus de 40 °/₀. Ce taux n'est sensiblement dépassé, en pratique et en droit, que dans notre pays où, en fait, il est plus que doublé.

Au 31 décembre 1905, la Banque de France avait dans ses caisses et ses caves :

	Millions de francs —
Or	2 878
Argent	1 074

(1) Yves Guyot, *Siècle* (8 février 1906). (2) 43,06 en 1906.

La circulation des billets étant de 4 milliards 562 millions de francs, le rapport de l'encaisse à la circulation était de 86 °/₀ (1).

A la fin de décembre 1904, la Banque d'Angleterre gardait une réserve en lingots (*bullion*) de £ 28 434 000 (711 millions de francs environ), pour une circulation de billets montant à £ 46 884 000 (1 milliard 172 millions de francs), les valeurs du portefeuille de garantie représentant £ 18 450 000 (461 millions de francs).

Le rapport de l'encaisse métallique à la circulation était alors de 60,6 °/₀. Il est descendu à 33,50 °/₀ le 3 janvier 1907, pour remonter à 40,95 °/₀ le 4 avril de la même année, et à 53,4 °/₀ en janvier 1908.

La Banque d'Angleterre avait également, à la fin de 1904 : £ 1 493 000 en espèces dans la réserve, pour £ 18 680 000 en billets.

Pour les banques de Suisse, d'Italie, autorisées à émettre des billets, la proportion requise par la loi nationale est de 40 °/₀ de la circulation.

Il en est de même pour la Banque des Pays-Bas.

Dans cet établissement, les deux cinquièmes du papier-monnaie en circulation doivent être couverts par le stock métallique. Voici quelle a été à ce point de vue la situation de cet établissement pendant les années 1900-1904 :

ANNÉES	BILLETS en circulation au 31 mars	TOTAL des échanges au 31 mars	STOCK d'or en juillet	STOCK d'argent en juillet
—	1 000 florins	1 000 florins	1 000 florins	1 000 florins
1900	214 415	515 886	58 510	71 450
1901	221 869	484 330	74 300	68 040
1902	222 032	499 513	58 200	80 790
1903	233 974	496 322	47 280	78 580
1904	236 064	502 613	65 720	79 150

En juillet 1904, le stock métallique en dépôt à la Banque des Pays-Bas était donc de 144 870 000 florins (304 227 000 francs), dépassant de 99 961 000 francs le stock métallique de la Banque du Japon à la fin de la même année.

A l'heure présente, les ressources du Japon, à cet égard, si on les mesure d'après les données qui précèdent, pourront donc sembler peu

(1) *Temps*, « Semaine financière » (2 mars 1906).

considérables encore. Mais en dehors de la situation actuelle, saine d'ailleurs, du Trésor national, il est d'autres faits qu'il importe de ne pas perdre de vue si l'on veut tenter d'estimer la fortune du Nippon. Par exemple, au point de vue agricole, si la plupart des terrains disponibles dans les trois îles de Honshiu, Sikok et Kiou-Siou sont déjà depuis longtemps soumis à une culture intensive, d'autres régions voisines, les unes faisant partie intégrante de l'Empire même du Mikado, comme le Hokkaïdo (Yeso), les autres placées politiquement sous son influence directe ou indirecte, comme la Corée et la Mandchourie méridionale, offrent un champ très vaste et très favorable aux colons nippons qui commencent déjà de s'y rendre en rangs pressés, apportant avec eux les méthodes agronomiques modernes. D'autre part, le développement industriel et commercial de l'Empire, qui a pris une telle expansion pendant les dernières années, n'en est cependant qu'à ses débuts. Les ressources latentes, virtuelles du pays dépassent de beaucoup ses ressources actuellement exploitées. C'est ce que j'essaierai d'indiquer avec quelques détails dans la quatrième partie de ce travail.

Avant d'aller plus loin, il y a lieu de compléter les éléments statistiques rappelés plus haut touchant le produit des impôts et les stocks métalliques dans divers États, et d'en indiquer, en quelque sorte, la contre-partie, relative aux charges. Évidemment, il ne s'agit ici que d'un simple rapprochement de chiffres, de données numériques, afin de fixer les idées dans une certaine mesure, car, semble-t-il, il ne saurait être question, quant à présent, d'une comparaison en règle entre les finances du Japon et celles de pays tels que la France ou l'Angleterre ; il y a encore trop de disparité entre les conditions économiques respectives.

Mais, il n'en est que plus nécessaire de le faire ressortir, les différences que l'on relève entre les recettes budgétaires du Japon et celles des principales puissances occidentales se retrouvent, suivant une proportion au moins égale, en ce qui concerne les dépenses.

Ainsi, par rapport au milliard et demi d'avant la guerre, les 5 milliards et demi de la dette actuelle du Japon (exprimée en francs) représentent, certes, un surcroît considérable. Cependant, cette dernière charge paraîtra relativement modérée, auprès de celles que constituent les dettes publiques des grands États, par le nombre de

leur population et l'étendue de leur territoire. C'est ce que montre le tableau ci-après :

	en francs					Intérêts annuels
France.	30 milliards 375 millions (1)					1 222 millions (2)
Royaume-Uni.	19	—	476	—		675 — / 745 — avec la dette viagère. Budget 1903-1904.
Empire allemand . . .	18	—	221	—	(3)	
Russie.	17	—	700	—	(1902)	
Autriche-Hongrie . . . (47 millions d'habit., 69 par km. q.)	14	—	667	—	(1900)	
Italie.	12	—	615	—	(1902)	
Espagne	9	—	54	—	(1903)	
États-Unis	12	—	596	—	(1902)	
Australie (Commonwealth). .	6	—	746	—	(1902)	
Belgique . . . . (237 habitants par km. q.)	3	—	26	—	(1904)	

Les Pays-Bas (4), dont la population représente un dixième ou un neuvième de celle du Japon, avaient en 1905 une dette totale de 2 milliards 323 millions de francs, portant un intérêt annuel de 74 millions.

L'auteur du *Manual of Japanese Securities* a comparé la dette nationale du Japon par tête de population avec celle de quelques autres nations, et voici les résultats auxquels il arrive :

La population du Japon étant approximativement de 50 millions,

---

(1) Au 1er janvier 1904.

(2) Budget de 1905. Y compris la dette viagère.

(3) D'après le *Carnet de l'homme d'État*, édité par la *Revue de statistique* (rue de Grammont), fin 1905.

Ce résultat paraît concorder sensiblement avec les données suivantes extraites du *Hartleben's statistisches Taschenbuch*, 1905 :

	Milliards de marks		Millions de marks
Empire allemand.	3,17	Bade	410,28
Prusse	7	Hesse	326,63
Bavière.	1,72	Hambourg	481,44
Saxe.	1,06	Brême	212,20
Alsace-Lorraine	0,815	Mecklembourg-Schwerin. . .	119,32
Wurtemberg.	0,528,78	Total : 15 milliards	843,65

(4) La population des Pays-Bas a été évaluée à 5 104 137 personnes au recensement de 1899.

par suite la dette par tête monte actuellement à environ 107f 10 [1] au lieu de :

En Suède	91f 30
En Danemark	129
En Argentine	400
En Grande-Bretagne	450
En Uruguay.	650 [2]
Appliqué à la France, le même calcul donne une moyenne de	743
Aux Pays-Bas, de	455
A l'Espagne, de	497

L'accroissement moyen de la population de l'empire japonais (y compris Formose) pendant les neuf dernières années a été de 1,87 par 100 habitants : 50 millions en décembre 1904 au lieu de 45 790 000 au 31 décembre 1896. En 1873, il y eut 800 000 naissances d'enfants vivants au Japon ; 1 480 000 en 1899 (diagramme à la fin du *Résumé statistique de l'empire du Japon*, 13e année, Tokio, 1905). En France, les nombres correspondants furent : 946 000 en 1873, 848 000 en 1899, 826 712 en 1903, la moyenne pour la période 1896-1905 étant de 839 843.

Pendant la même période, le rendement des principales sources de revenus pour l'État a suivi une remarquable progresssion ascendante que fait apparaître le tableau suivant :

	EXERCICES	
	1897-1898 — Perceptions en yen	1905-1906 — Prévisions en yen
Impôt foncier	37 964 727	63 643 434
Impôt sur le revenu	2 095 092	13 099 424
Patentes (établies en 1896-1897) . . .	4 416 249	12 344 471
Impôt sur les boissons alcooliques . .	31 105 172	60 533 697
Accise sur le sucre (établie en 1901-1902).		14 057 260
Impôt sur les mines	421 381	931 224
Impôt sur les bourses.	1 106 208	1 415 705
Impôt sur l'émission des billets de banque	560 975	997 202

[1] Avant la guerre, environ 30 francs (Durel) ; 33 francs (brochure éditée en juillet 1905 par MM. Wise, Speke and Co, Stockbrokers, Newcastle on Tyne).

[2] Dans le *Manual of Japanese Securities*, page 60, les sommes respectives sont indiquées en livres sterling, converties en francs dans la citation ci-dessus.

	EXERCICES	
	1897-1898 Perceptions en yen	1905-1906 Prévisions en yen
Droits de douane	8 020 513	21 009 720 (1)
Revenu du timbre	7 182 667	18 480 660 (1)
Services postaux et télégraphiques	12 204 012	25 712 310
Produits des chemins de fer (non compris ceux du Hokkaïdo)	4 558 565	9 581 743
Forêts	1 577 114	3 165 999
Profits du monopole du tabac (établi en 1897-1898) [2]	292 142	32 011 072 (3)
Monopole du sel (Loi du 31 décembre 1904, entrée en vigueur le 1er juin 1905)[4]. Recettes effectives 1906-07.		12 300 000

Au total, les recettes ordinaires provenant des impôts ont passé de 93 700 000 yen en 1897 à 158 488 000 yen en 1903-1904 et 196 102 000 yen en 1905-1906.

En même temps, les recettes ordinaires fournies par le revenu du timbre et de l'exploitation des monopoles, travaux publics (chemins de fer) et domaines de l'État ont presque quintuplé : elles se

---

(1) Un nouveau tarif de douanes comportant des augmentations de taxes est entré en vigueur le 1er octobre 1904. Ce tarif a été confirmé par la loi du 31 décembre 1904. Voir ANNALES DU COMMERCE EXTÉRIEUR, 1906, *Japon*, Législation commerciale, n° 17.

L'article 1 de cet acte est ainsi conçu :

« Afin de pourvoir aux dépenses nécessitées par les événements, la présente loi édicte l'augmentation de taxes existantes ou la création de nouvelles taxes, l'augmentation de la valeur de certains timbres ou la création de nouvelles valeurs de timbres. »

La moyenne du taux *ad valorem* des droits perçus sur les marchandises soumises aux droits a été de : 9,75 % en 1902, 9,71 % en 1903, 9,84 % en 1904, 11,66 % en 1905, et de 14,66 % en 1906.

Voici quelques données permettant la comparaison avec d'autres pays : Brésil, 50 % ; Russie, 38 ; Chili, 40 ; Portugal, 30 ; États-Unis, 24,22 ; République Argentine, 23 ; Mexique, 22. (*Dun's Review*, article 1907, page 32, article de Mr John Bull Osborne, chef du « Bureau of Trade Relations » au département d'État).

La même moyenne est, en France, de 14,6 (1906).

(2) Voir ci-dessus, page 5. En 1903-1904, le monopole ne s'appliquait qu'à la vente du tabac en feuille ; le profit a été de 14 898 291 yen. En mars 1904 est intervenue la loi étendant le monopole au tabac manufacturé ; le profit, pour l'exercice 1904-1905, a été de 21 072 297 yen (52 680 743 francs).

(3) *Annuaire financier*, partie I, tableau 3, pages 12 et 13 du volume pour 1905. Les perceptions ont été de 32 574 483 yen (84 042 166 francs) au change de 1 yen = 2f 58, d'après la *London and China Telegraph* du 4 novembre 1907, page 950.

(4) Voir ANNALES DU COMMERCE EXTÉRIEUR, *Japon*, Législation commerciale, n° 15.

sont élevées de 19 491 000 yen en 1897 à 52 739 000 yen en 1903-1904 et 92 596 000 yen en 1905-1906.

Il convient de remarquer ici que deux de ces chapitres de recettes, celui des douanes et celui du monopole du tabac, sont grevés d'une hypothèque en faveur d'emprunts extérieurs.

L'emprunt 6 °/₀ de £ 22 millions émis en deux séries de £ 10 millions et £ 12 millions respectivement en mai et novembre 1904 sur les marchés de Londres et de New-York est gagé sur le revenu des douanes. Le service des intérêts représente une charge de £ 1 320 000 (33 millions de francs) ; or, le revenu net des douanes pendant l'année fiscale 1903-1904 a été de 17 378 302 yen (43 445 755 francs). En 1905-1906, il a dû être voisin de 20 millions de yen (50 millions de francs).

Les titres de l'emprunt sterling 6 °/₀ de 1904 sont remboursables le 5 avril 1911, mais le gouvernement japonais s'est réservé le droit de racheter tout ou portion de ces titres, au pair, à partir du 5 avril 1907, en donnant avis six mois à l'avance (1).

L'emprunt sterling 4 1/2 °/₀ du montant total de £ 60 millions émis en deux séries de £ 30 millions chacune en mar et juillet 1905 est gagé, intérêt et principal, par une hypothèque sur les revenus nets du monopole du tabac du gouvernement impérial du Japon.

Dans le prospectus ratifié par M. Korekiyo Takahashi (vice-gouverneur de la Banque du Japon et délégué financier spécial du gouvernement japonais), il est dit :

« Le gouvernement japonais estime le revenu net de cette source pour l'année fiscale 1905-1906 à 30 011 072 yen qui, au change de 2s 0 1/2 par yen, égalent £ 3 267 766 18s 8d (81 696 030 francs). »

Le service des intérêts de l'emprunt exigeant par an £ 2 700 000 (67 500 000 francs), il reste donc une marge de 24 millions de francs sur le rendement prévu du monopole, d'après les calculs officiels, lors de l'émission. Or, dès à présent, les résultats constatés dépassent largement les prévisions. On lit, en effet, dans le *Petit Temps* du 13 avril 1906 :

« L'agence Reuter a reçu avis de la Yokohama Specie Bank que

---

(1) *Manual of Japanese Securities*, page 50. Le gouvernement de Tokio s'est, en effet, prévalu de cette clause, et les titres dont il s'agit ont été convertis au moyen d'un emprunt 5 °/₀ émis en mars 1907 à Londres et à Paris.
Cf. ci-dessus, page 8, note 3.

les revenus de la régie impériale des tabacs pendant l'exercice arrêté au 31 mars écoulé, sur quoi est gagé l'emprunt japonais 4 1/2 °/₀ 1905, se sont élevés à 33 284 000 yen, c'est-à-dire en augmentation de 1 273 000 yen (environ 3 200 000 francs) sur les prévisions budgétaires. Il est à remarquer, d'ailleurs, que la deuxième partie de cet emprunt, qui cotait encore récemment presque 1 point en dessous de la première série, ne présente plus qu'un assez faible écart. On clôturait le 10 juin 1906 à 96 3/4 la première série et 96 1/2 la deuxième.

« Les titres de la première série sont remboursables au pair, au plus tard le 15 février 1925, ceux de la seconde le 10 juillet de la même année. Mais le gouvernement impérial japonais s'est réservé le droit de rembourser l'emprunt en tout ou en partie à partir de 1910 en donnant avis six mois à l'avance [1]. »

Ainsi, de ces deux emprunts de 1904 et de 1905 à 6 et à 4 1/2 °/₀, gagés comme il vient d'être indiqué, le premier a été racheté (c'est-à-dire converti au moyen d'une émission à un taux plus avantageux pour le Japon) dès l'année passée, le second pourra l'être dans deux ans. Ce dernier devra, en tout cas, être remboursé dans douze ans au plus tard. Il ne s'agit donc là que d'une charge essentiellement temporaire, du moins dans les conditions actuelles.

Les revenus des douanes et ceux du monopole du tabac mis à part, les recettes normales du budget japonais, libres de toute affectation spéciale à une dette intérieure ou extérieure, s'élèvent encore au budget de 1905-1906 à 235 676 000 yen (539 189 000 francs) ce qui représente 81 °/₀ du total (288 695 900 yen) [2].

Il y a d'ailleurs tout lieu de croire que, pendant les prochaines années à venir, les recettes continueront à progresser, sinon dans une proportion aussi forte que pour les derniers exercices, du moins d'une façon très sensible.

Enfin, avant d'aller plus loin, quelques points sont encore à noter :

Le Japon n'a pas, jusqu'à présent, de dette perpétuelle.

Parmi les emprunts actuels, ceux dont le terme d'amortissement

---

[1] *Manual of Japanese Securities*, pages 54 et 55. A partir du 10 février 1910 pour la première série et du 10 juillet pour la seconde.

[2] Total des recettes ordinaires, moins les virements des intérêts des dépôts du fonds de l'amortissement de l'emprunt de Formose. Voir *Annuaire financier*, 1905, page 13.

est le plus éloigné doivent être remboursés en 1959 au plus tard (emprunts 5 °/₀ 1893-1905).

Dans quarante-cinq ans, soit en 1951, la loi sur la nationalisation des chemins de fer, votée en mars 1906, aura pour effet de mettre l'État japonais dans cette situation d'avoir acquis gratis une propriété produisant un revenu de plus de 50 millions de yen (125 millions de francs) par an.

IV

Tels sont les principaux éléments d'information qu'il m'a semblé indispensable de réunir, en un rapide aperçu, avant d'arriver à une conclusion.

La question que l'on rencontre finalement est celle qui se posait au début de ce travail :

Le Japon est-il ou n'est-il pas en état de supporter les charges qui résultent pour lui des emprunts contractés au cours des deux dernières années ?

En présence des données qui précèdent, il y a lieu, semble-t-il, de répondre par l'affirmative.

Une dette, tant extérieure qu'intérieure, de 5 milliards et demi de francs, comportant 280 à 300 millions d'intérêts à verser annuellement, ne paraît pas un fardeau hors de proportion avec les forces actuelles et virtuelles d'un pays, possédant une population de 47 millions d'habitants, où l'instruction fait pénétrer de plus en plus les connaissances scientifiques de l'Occident, un territoire offrant des ressources extrêmement variées, dont la mise en valeur a fait dans ces dernières années, et continue de faire des progrès remarquables, ainsi qu'il sera indiqué plus loin avec quelques détails.

Quand la conversion, d'ailleurs prévue, des emprunts 5 °/₀ (1886-1901) et 6 °/₀ 1904 aura été effectuée, le Japon pourra même sans inconvénient faire dans certaines limites un nouvel appel au crédit, pourvu, bien entendu, que les fonds ainsi obtenus soient destinés à des dépenses productives. Même accrue d'un demi-milliard ou même d'un milliard de francs, la dette publique nipponne n'atteindrait encore qu'à la moitié environ de la dette de l'Italie [1],

[1] 12 621 413 320 lire le 21 juillet 1903.

pays à coup sûr fort avancé en civilisation, mais où l'activité industrielle et commerciale n'est pas particulièrement intense, et dont la population, au dernier recensement (1901), ne dépassait pas 32 475 000 habitants, nombre inférieur de 16 ou 18 millions à celui qui est admis pour l'empire du Soleil Levant.

Pour qu'un tel pronostic sur l'avenir financier du Japon ait chance de se réaliser, deux conditions, bien entendu, sont nécessaires :

Il faut, d'abord, que les finances publiques continuent d'être gérées avec la même prudence correcte, la même méthode et la même habileté que par le passé, notamment en ce qui concerne la période récente ; or, tout permet de compter que ces qualités ne feront pas défaut. En outre, l'expérience accrue permettra de plus en plus d'éviter certaines erreurs qui ont pu être commises au début de l'ère de Mei-ji, par suite d'une pratique insuffisante du maniement des budgets et des affaires de banque. Comme preuve des qualités qu'ils reconnaissent maintenant à l'administration japonaise, divers économistes, entre autres M. Yves Guyot (1), ont mis en avant un argument qu'il convient de rappeler ici. La dernière guerre a largement démontré de quelle valeur ont été et sont, pour le Japon, l'armée et la marine nationales ; on a vu alors à quel haut degré de préparation elles avaient été portées : certes, rien d'essentiel ou d'utile n'avait été épargné pour leur organisation et leur entretien. Dans ces conditions, n'est-il pas véritablement remarquable que, pour les cinq exercices 1899-1900 à 1903-1904, les dépenses réunies des ministères de la guerre et de la marine, tant au budget ordinaire qu'à l'extraordinaire, n'aient pas dépassé, en moyenne, 123 121 000 yen, soit 308 millions de francs par an ?

Ces constatations révèlent des habitudes et des traditions qui très probablement se maintiendront. Jusqu'à présent, le gouvernement japonais s'est constamment conformé, autant que possible, à des principes d'économie bien entendue. Il ne se montre pas disposé à s'en départir maintenant (2).

---

(1) Dans l'article publié dans le *Siècle* du 21 mai 1904. Cf. lettre de M. Jean Norel, sur « le Japon et l'Europe », dans les *Annales coloniales* du 1er novembre 1905, pages 467-470; est particulièrement à signaler le passage relatif à la traduction française de l'opuscule de M. Karl Helfferich sur les finances des belligérants.

(2) La comparaison avec d'autres pays fera ressortir la modération relative du Japon. A ce sujet, voici quelques indications données à titre d'exemples :

« En dix années, les dépenses navales de l'empire allemand ont passé de 147 mil-

On a télégraphié de Tokio au *Daily Telegraph* le 7 juin 1906 :

« Les crédits du budget du ministère de la marine japonaise, pour l'année prochaine, s'élèvent à environ 145 millions de francs. »

La somme correspondante dans le budget italien est de 117 408 191 lire en 1901, de 119 012 451 lire en 1905. La différence de 26 millions de francs en plus dans le budget japonais n'a rien, semble-t-il d'exagéré, ni qui puisse être considéré comme révélant des visées politiques particulièrement ambitieuses de la part du Japon. Étant donnée la nature insulaire de cet empire, la marine a évidemment pour lui plus d'importance encore que pour la péninsule italienne. Il convient de rappeler également que la population de l'Italie était (en 1904) de 32 218 328 habitants sur une superficie de 286 682 kilomètres carrés, soit une moyenne de 116 au kilomètre carré. D'autre part, la superficie du Japon, y compris Formose, est de 417 412 kilomètres carrés, de 382 456 kilomètres carrés sans Formose, de 288 444 kilomètres carrés sans Formose ni Yézo. La population, déduction faite des habitants de ces deux dernières îles, était de 46 millions et demi environ en 1905, soit 165 habitants au kilomètre carré, moyenne pour Nippon, Sikok et Kiou-Siou.

Dans ces conditions, si l'on tient compte des divers éléments de comparaison qui viennent d'être rappelés, le gouvernement japonais ne paraît pas mériter le reproche de mégalomanie qui lui a été plus d'une fois adressé.

La seconde des deux conditions dont il est fait mention plus haut se rattache étroitement à la première : d'ailleurs elle ne doit pas être considérée comme s'appliquant spécialement au Japon. En réalité, tous les États modernes, même parmi ceux qui sont réputés les plus riches, y sont plus ou moins immédiatement soumis. Elle consiste en ceci qu'il est particulièrement désirable que la politique du pays ait dorénavant pour principal objectif :

A l'extérieur, la paix ;

---

lions 500 000 francs (budget de 1898) à 425 millions (budget de 1908). L'accroissement annuel moyen est de 28 millions.

« En 1909, le budget de la marine sera porté à 487 500 000 francs. »)

(G. Blondel, *Monde économique* du 14 décembre 1907.)

D'autre part, le programme de constructions neuves présenté au parlement américain pour 1907-1908 comporte les mises en chantiers de trente unités, s'élevant au prix total de 346 350 000 francs. (*Temps*, 21 décembre 1907.)

A l'intérieur, le développement des forces vives et des richesses du pays.

Cette condition est loin d'ailleurs de s'appliquer au Japon seulement. Au fond, il n'est pas de puissance moderne qui n'y soit plus ou moins immédiatement soumise. Sur ce second point également, l'empire du Soleil Levant paraît devoir inspirer confiance ; tout fait prévoir que, tant au dehors qu'au dedans, le gouvernement saura conformer son action aux intérêts supérieurs de la nation.

Les mêmes principes qui l'ont guidé par le passé et l'ont conduit à entreprendre en dix ans deux grandes guerres l'orienteront maintenant, pour longtemps sans doute, dans un sens pacifique.

Le renouvellement de l'alliance anglo-japonaise est à cet égard une première et très sérieuse garantie (1). Comme on sait, le nouveau traité a été conclu le 12 août 1905, pour dix ans (art. 8), sur la base du *statu quo* territorial en Asie (préambule). Seule une politique de sagesse et de modération de la part des deux contractants peut se concilier avec l'esprit comme avec la lettre de ces engagements.

Dans le même sens, il serait facile de citer de nombreuses déclarations faites, dans ces derniers temps, par les principaux hommes d'État du Nippon (2). Tous ont exprimé l'espoir que, pendant une longue période à venir, la paix ne serait plus troublée en Extrême-Orient, et que le peuple japonais pourrait se livrer, en toute liberté, aux œuvres nécessaires pour la mise en valeur de ses ressources intérieures et le développement de son expansion économique à l'extérieur.

(1) Cette garantie a été renouvelée en quelque sorte et renforcée par l'arrangement franco-japonais, signé à Paris, le 10 juin 1907, par M. Pichon, ministre des affaires étrangères, et M. Kurino, ambassadeur du Japon. L'heureuse conclusion de cet accord apporte, semble-t-il, la justification la plus complète à ces lignes, écrites un an plus tôt. Enfin l'accord russo-japonais signé à Saint-Pétersbourg le 30 juillet 1907 par M. Iswolsky et le baron Motono est venu compléter les accords anglo-japonais, anglo-français et franco-japonais dont l'objet concordant est d'assurer le maintien du *statu quo* en Extrême-Orient. Le texte de cet acte a été publié par les journaux de Paris aux dates des 16 et 17 août 1907.

(2) Déclarations du comte Katsura à un journaliste de Tokio (*Temps* du 29 novembre 1904); à M. William Imbrie, missionnaire de l'Église presbytérienne des États-Unis (*Patrie* du 9 août 1904).

Le baron Kaneko, à New-York, le 31 août 1905; M. Takahira, à Washington, le 20 octobre 1905 : déclaration à un représentant du *New York Sun*, reproduite dans le *Matin* du 21; le baron Hayashi, ministre à Londres (maintenant ministre des affaires étrangères à Tokio) : interview publiée par le *Matin* le 27 octobre; M. Kurino, ambassadeur à Paris (*Temps* du 11 mars 1906), etc.; M. Motono, ministre à Paris, au banquet que la Société franco-japonaise lui a offert, le 17 février 1906, avant son départ pour la Russie (Voir le *Temps* du 22 février), etc.

Au cours d'une interview accordée, le 31 août 1905, au représentant d'un journal de New-York, le baron Kaneko a dit :

« L'avenir du Japon sera fait de prospérité industrielle..... L'industrie va prendre un puissant essor. Les impôts de guerre ne seront pas abolis d'ici quelque temps. Nous avons de nouvelles ressources dans les revenus des pêcheries de Sibérie et dans la possession du chemin de fer de Dalny », etc. (1).

Comment enfin ne pas citer ici la remarquable déclaration faite à La Haye, le 18 octobre 1907, au nom du cabinet de Tokio, par M. Tsuzuki, premier délégué de son pays à la Conférence de la paix? « Rendant un délicat et chaleureux hommage au tact avec lequel M. de Nelidoff a présidé la conférence, M. Tsuzuki a rappelé que le Japon, avant les guerres récentes, a joui de trois siècles de paix, et qu'il a toujours placé « le bonheur serein et éternel « de la paix au-dessus de la gloire troublante et passagère de la « guerre (2) ».

On sait encore que le gouvernement japonais vient d'adresser aux États du monde entier des invitations à une grande exposition qui doit avoir lieu à Tokio en 1912. N'y a-t-il pas là une indication, une manifestation des plus nettes et des plus significatives à retenir relativement au caractère pacifique des desseins du Nippon pour le prochain avenir ? Quant aux déductions et développements présentés à propos d'hypothèses plus ou moins incertaines, de prévisions plus ou moins vagues à échéance lointaine et indéterminée, pour ma part je n'y vois en général, je l'avoue, que le résultat assez vain de jeux d'esprit sans véritable portée. En tous cas, il n'y a pas lieu, semble-t-il, de se préoccuper ici de considérations de ce genre.

Tout porte donc à croire que les paroles précitées du baron Kaneko (3) seront justifiées par les événements. Elles sont dès à présent conformes à la réalité dans leur sens général, et aussi, en particulier, en ce qui concerne la consolidation des impôts de guerre.

Comme il résulte des données présentées plus haut (page 26), l'augmentation dans le rendement des recettes ordinaires du budget

---

(1) Voir l'*Étoile belge* du 1er septembre 1905 et les *Annales coloniales* du 1er octobre de la même année.

(2) Voir les principaux journaux de Paris en date des 19 et 20 octobre 1907.

(3) Ce haut personnage vient d'être nommé président du comité exécutif de l'Exposition de 1912 (octobre 1907).

A l'intérieur, le développement des forces vives et des richesses du pays.

Cette condition est loin d'ailleurs de s'appliquer au Japon seulement. Au fond, il n'est pas de puissance moderne qui n'y soit plus ou moins immédiatement soumise. Sur ce second point également, l'empire du Soleil Levant paraît devoir inspirer confiance ; tout fait prévoir que, tant au dehors qu'au dedans, le gouvernement saur[illegible] conformer son action aux intérêts supérieurs de la nation.

Les mêmes principes qui l'ont guidé par le passé et l'ont con[illegible] à entreprendre en dix ans deux grandes guerres l'orienteront [illegible] tenant, pour longtemps sans doute, dans un sens pacifique.

Le renouvellement de l'alliance anglo-japonaise est à [illegible] une première et très sérieuse garantie [1]. Comme on sait, l[illegible] traité a été conclu le 12 août 1905, pour dix ans (art. 8), [illegible] du *statu quo* territorial en Asie (préambule). Seule [illegible] de sagesse et de modération de la part des deux cont[illegible] se concilier avec l'esprit comme avec la lettre de ce[illegible]

Dans le même sens, il serait facile de citer de nom[illegible] tions faites, dans ces derniers temps, par les principa[illegible] du Nippon [2]. Tous ont exprimé l'espoir que, pen[illegible] riode à venir, la paix ne serait plus troublée en [illegible] que le peuple japonais pourrait se livrer, en tout[illegible] nécessaires pour la mise en valeur de ses re[illegible] le développement de son expansion économi[illegible]

---

(1) Cette garantie a été renouvelée en quelque sor[illegible] franco-japonais, signé à Paris, le 10 juin 1907, pa[illegible] étrangères, et M. Kurino, ambassadeur du Japon. [illegible] apporte, semble-t-il, la justification la plus complè[illegible] Enfin l'accord russo-japonais signé à Saint-[illegible] M. Iswolsky et le baron Motono est venu [illegible] anglo-français et franco-japonais dont l'objet [illegible] du *statu quo* en Extrême-Orient. Le texte d[illegible] de Paris aux dates des 16 et 17 août 1907.

(2) Déclarations du comte Katsura à un[illegible] vembre 1904); à M. William Imbrie, [illegible] États-Unis (*Patrie* du 9 août 1904).

Le baron Kaneko, à New-York, le 31 [illegible] 20 octobre 1905 : déclaration à un repr[illegible] le *Matin* du 21; le baron Hayashi, [illegible] affaires étrangères à Tokio) : interview [illegible] ambassadeur à Paris (*Temps* du 11 m[illegible] au banquet que la Société franco-jap[illegible] départ pour la Russie (Voir le *Tem*[illegible]

Au cours d'une ... ponaises entre les

tant d'un journal de ...

« L'avenir du Japon ...

dustrie va prendre ...

seront pas abolis d'...

sources dans les ...

sion du chemin de fer ...

Comment ...

La Haye, le ...

M. Tsuzuki ...

paix ? « ...

lequel M. de ...

que le Japon ...

		1905
		yen
		33 246 462
	[illegible]639	28 057 980
	[illegible]07	13 100 171
	[illegible]636	10 360 752
	[illegible]277 190	5 324 344
	[illegible]06 122	5 086 987
	[illegible]11 820	4 893 611
	[illegible]378 349	3 827 108
	[illegible]096 035	103 897 415
	22 740 087	259 743 737 (1)

de paix, et ... le montant des dépôts à la « de la paix ... en mars 1905, à 42 millions de « guerre ... mbre 1906, à 92 millions de yen ... 1907.

On sait ... montant total des dépôts dans les États du ... ités de l'Empire s'élevait à 810 mil-doit avoir ... ancs), ce qui marque une augmenta-une ... (542 635 659 francs) sur le montant à relativement ... (2).

prochain ... ient pas moins caractéristiques ; en voici tés à ... paux produits agricoles ou miniers :

plus ... ma par ... de ... semaine ...

		Quantités (3) 1895	1904
...	koku . . .	39 960 798	51 401 997
...	koku . . .	1 797 842	2 587 082
...	kin	30 025 021	55 312 343
...	kwan . . .	4 535 305	9 016 383
...	tonnes. . .	3 346 158	10 138 707
...	koku . . .	94 145	1 065 116
...	kin	25 884 250	38 123 175
...	momme. .	239 041	835 847

[illegible]180 hectolitres — 1 kin = 600 grammes

[illegible] 3kg 750 — 1 momme = 3gr 750

(1) ... *niale*, 6 mai 1906.

(2) ... *ancier*, 1907, page 6.

(3) ... *ire financier*, 1905, graphique (planche 5) et partie II, tableau 21.

... rticle sur l'agriculture au Japon dans le *Monde économique* du ...

japonais a atteint, pour l'ensemble, 150 %, et, dans certains cas, 557 % (impôt sur le revenu) et 626 % (monopole du tabac) [1]. Cette progression moyenne, quelque remarquable et même quelque surprenante qu'elle puisse sembler au premier abord, n'a rien cependant de factice ni qui dénote une pression financière excessive (pression qui d'ailleurs n'aurait pu s'exercer qu'avec le consentement des populations, puisque, depuis 1889, le Japon possède un parlement.

Le nombre des électeurs à la Chambre des députés (379 membres) était, en 1903, de 757 788, au lieu de 2 009 745 pour les conseils généraux, 1 915 287 pour les conseils d'arrondissement, et 4 246 660 pour les conseils communaux.

A cette progression des recettes correspond quelque chose d'effectif et de réel, l'accroissement parallèle de ce que l'on peut appeler, suivant l'expression consacrée dans la langue des finances, la « matière imposable » au pays nippon.

Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur le développement véritablement prodigieux des affaires industrielles et commerciales, dans l'empire insulaire, pendant la même période.

Les progrès de la marine marchande sont représentés par les éléments ci-après :

	VAPEURS		VOILIERS	
	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux
1894	745	273 419	722	46 959
1904	1 766	797 674	3 944	329 234 (2)
1906	1 492	1 033 742	4 497	353 434

Sur ces totaux, à la fin de 1906, on comptait, en ce qui concerne les navires de 1 000 tonnes et au-dessus, 321 bâtiments, jaugeant ensemble 826 545 tonnes.

L'attaché commercial du Canada à Yokohama vient d'adresser à son gouvernement le tableau suivant qui fait ressortir l'accroissement

(1) En huit ans, de l'exercice 1898-1899 à l'exercice 1905-1906. Pour cette dernière année, le calcul a été fait sur les prévisions, qui, d'après de récents télégrammes, ont été dépassées par les recettes effectuées. Cf. page 25.

(2) *Annuaire financier*, 1905, partie V, tableau 74.

de la production des principales industries japonaises entre les années 1891 et 1905 :

	1891 — yen	1905 — yen
Filés de coton.	7 872	33 246 462
Habutayes (tissus de soie)	1 445 639	28 057 980
Tissus de coton (y compris les serviettes).	375 407	13 100 171
Allumettes	1 843 636	10 360 752
Porcelaine et poterie.	1 577 190	5 324 344
Nattes.	656 122	5 086 987
Mouchoirs de soie.	2 811 820	4 893 611
Paillassons	378 349	3 827 108
Totaux. . . .	9 096 035	103 897 415
Francs :	22 740 087	259 743 737 (1)

De 23 millions en décembre 1898, le montant des dépôts à la caisse d'épargne postale s'est élevé, en mars 1905, à 42 millions de yen, à 67 millions et demi en décembre 1906, à 92 millions de yen (225 221 836 francs) à la fin d'août 1907.

Au mois de décembre 1905, le montant total des dépôts dans les banques des principales localités de l'Empire s'élevait à 810 millions de yen (2 093 023 256 francs), ce qui marque une augmentation de 210 millions de yen (542 635 659 francs) sur le montant à la fin de l'année précédente (2).

D'autres données ne seraient pas moins caractéristiques ; en voici qui concernent les principaux produits agricoles ou miniers :

		Quantités (3) 1895	Quantités (3) 1904
Riz (4)	koku . . .	39 960 798	51 401 997
Cocons	koku . . .	1 797 842	2 587 082
Cuivre	kin	30 025 021	55 312 343
Fer.	kwan . . .	4 535 305	9 016 383
Houille	tonnes. . .	3 346 158	10 138 707
Pétrole	koku . . .	94 145	1 065 116
Soufre	kin	25 884 250	38 123 175
Or	momme. .	239 041	835 847

1 koku = 180 hectolitres — 1 kin = 600 grammes

1 kwan = 3kg 750 — 1 momme = 3gr 750

(1) *Dépêche coloniale*, 6 mai 1906.

(2) *Annuaire financier*, 1907, page 6.

(3) Voir *Annuaire financier*, 1905, graphique (planche 5) et partie II, tableau 21.

(4) Voir un article sur l'agriculture au Japon dans le *Monde économique* du 9 septembre 1905.

De 898 kilogrammes et demi en 1895, la production de l'or au Japon s'est élevée à 3 124 kilogrammes 1/3 en 1903. En 1905, elle a atteint 5 000 kilogrammes (y compris Formose).

Le passage suivant, extrait d'un article de M. Francis Marre sur *Le Japon industriel* (1), paraît intéressant à citer ici, en ce qu'il fait ressortir les progrès des connaissances techniques parmi les sujets du mikado, progrès qui sont la véritable raison, la véritable explication de la grande expansion industrielle dont les débuts viennent d'être sommairement exposés :

« Les revues spéciales de France, d'Allemagne et d'Angleterre enregistrent avec éloges les controverses brillantes dont la Société chimique de Tokyo-Komba est le siège. L'industrie des pétroles est redevable à M. Shinichi Takano d'études théoriques importantes ; grâce à lui, les huiles minérales des territoires d'Amaze, Hirei et Mijagawa sont exactement connues dans leur composition élémentaire et les exportateurs ont apprécié leur importance commerciale. Le raffinage électrolytique du cuivre doit à M. Askahaï des perfectionnements d'une très grande portée. Mais c'est surtout dans l'étude de la biologie et de la chimie agricole que les Japonais se distinguent... » Et plus loin : « Grâce aux efforts de Mialkahaï, la fabrication de la bière est devenue une grande industrie nationale. La seule brasserie Asachi, à Soulta-Osaka, produit 50 000 hectolitres par an, et elle refuse des commandes. Le développement de la brasserie est liée à une découverte décisive : la substitution du riz indigène à l'orge, produit importé. La bière est devenue même un article important d'exportation. »

Ces indications sont confirmées et complétées d'une façon caractéristique au cours des lignes ci-après, tirées d'une brochure récente qui, d'ailleurs, par son objet, la *Bibliographie industrielle,* ne semble pas tout d'abord devoir viser spécialement le Japon. L'auteur, M. Jules Garçon, bibliothécaire de la Société française de Chimie (2), a été cependant amené, par la force des choses en

(1) Dans le *Correspondant* du 25 février 1905.

(2) Et de la Société d'encouragement à l'industrie nationale. D'importants ouvrages techniques, entre autres un remarquable *Traité des applications de la chimie* (2 vol. gr. in-8 de LXXVIII-1508 p.), ont valu à M. Jules Garçon de hautes récompenses, décernées par les Sociétés industrielles de Mulhouse, de Rouen et par la Société d'encouragement.

quelque sorte, à parler, à ce point de vue, de ce pays. Voici ce qu'il en dit :

« ... Et si nous jetons un coup d'œil sur le Japon, nous y trouvons un peuple encore jeune au point de vue industriel, mais ses académies, ses sociétés savantes, tout comme celles des New South Wales, ses universités, ses écoles, mettent au jour des documents fort intéressants ; il n'a pas été le dernier à publier *in extenso* tous ses brevets d'invention...

« On sait à quel point les Japonais méritent de fixer l'attention de leurs concurrents tant industriels que commerciaux ; fait bien symptomatique, le Japon se plaçait déjà en 1900 au sixième rang des nations par le nombre de ses membres de sociétés chimiques [1]. »

Il y a huit ans, sur le total de 28 000 membres faisant partie des sociétés chimiques dans le monde, le contingent du Japon était de 1 012 : 353 appartenaient à la *Chemical Society* de Tokio, fondée en 1878, et 659 à la *Society of Chemical Industry in Japan*, fondée en 1898. Depuis 1900, ces nombres ont certainement augmenté de façon sensible.

En 1899, la production du Japon en huiles d'éclairage représentait déjà une valeur de 25 millions de francs. Depuis 1903, 24 000 à 25 000 tonnes de soufre ont été fournies par an, en moyenne, par les gisements du Nippon, du Hokkaïdo, des provinces d'Iwate, de Majagi et de Nagano (Honshiu) et de l'île de Kyushyu. On peut donc s'attendre à ce que les composés de ce corps jouent un rôle assez important dans l'industrie chimique du pays. En effet, dès 1898, le rendement des fabriques a été estimé à 650 000 francs pour le sulfate de potasse, à 2 150 000 francs pour le sulfate de soude, et à 2 250 000 francs pour l'acide sulfurique.

De 553 296 yen en 1900, la valeur des bières exportées du Japon s'est élevée à 1 563 658 yen en 1906. De 252 021 kwan en 1900, la production du camphre brut est passée à 663 796 kwan en 1905. Les quantités d'huile de camphre brut sont passées en même temps d'une moyenne de 20 000 à 50 000 to (1 to = 18^l039) à 650 000 et 700 000 to [2].

---

[1] *Op. cit.*, p. 17, 2e éd.

[2] Voir *Annuaire financier*, page 81.

pays à coup sûr fort avancé en civilisation, mais où l'activité industrielle et commerciale n'est pas particulièrement intense, et dont la population, au dernier recensement (1901), ne dépassait pas 32 475 000 habitants, nombre inférieur de 16 ou 18 millions à celui qui est admis pour l'empire du Soleil Levant.

Pour qu'un tel pronostic sur l'avenir financier du Japon ait chance de se réaliser, deux conditions, bien entendu, sont nécessaires :

Il faut, d'abord, que les finances publiques continuent d'être gérées avec la même prudence correcte, la même méthode et la même habileté que par le passé, notamment en ce qui concerne la période récente ; or, tout permet de compter que ces qualités ne feront pas défaut. En outre, l'expérience accrue permettra de plus en plus d'éviter certaines erreurs qui ont pu être commises au début de l'ère de Mei-ji, par suite d'une pratique insuffisante du maniement des budgets et des affaires de banque. Comme preuve des qualités qu'ils reconnaissent maintenant à l'administration japonaise, divers économistes, entre autres M. Yves Guyot (1), ont mis en avant un argument qu'il convient de rappeler ici. La dernière guerre a largement démontré de quelle valeur ont été et sont, pour le Japon, l'armée et la marine nationales ; on a vu alors à quel haut degré de préparation elles avaient été portées : certes, rien d'essentiel ou d'utile n'avait été épargné pour leur organisation et leur entretien. Dans ces conditions, n'est-il pas véritablement remarquable que, pour les cinq exercices 1899-1900 à 1903-1904, les dépenses réunies des ministères de la guerre et de la marine, tant au budget ordinaire qu'à l'extraordinaire, n'aient pas dépassé, en moyenne, 123 121 000 yen, soit 308 millions de francs par an ?

Ces constatations révèlent des habitudes et des traditions qui très probablement se maintiendront. Jusqu'à présent, le gouvernement japonais s'est constamment conformé, autant que possible, à des principes d'économie bien entendue. Il ne se montre pas disposé à s'en départir maintenant (2).

---

(1) Dans l'article publié dans le *Siècle* du 21 mai 1904. Cf. lettre de M. Jean Norel, sur « le Japon et l'Europe », dans les *Annales coloniales* du 1er novembre 1905, pages 467-470; est particulièrement à signaler le passage relatif à la traduction française de l'opuscule de M. Karl Helfferich sur les finances des belligérants.

(2) La comparaison avec d'autres pays fera ressortir la modération relative du Japon. A ce sujet, voici quelques indications données à titre d'exemples :

« En dix années, les dépenses navales de l'empire allemand ont passé de 147 mil-

On a télégraphié de Tokio au *Daily Telegraph* le 7 juin 1906 : « Les crédits du budget du ministère de la marine japonaise, pour l'année prochaine, s'élèvent à environ 145 millions de francs. » La somme correspondante dans le budget italien est de 117 408 191 lire en 1901, de 119 012 451 lire en 1905. La différence de 26 millions de francs en plus dans le budget japonais n'a rien, semble-t-il d'exagéré, ni qui puisse être considéré comme révélant des visées politiques particulièrement ambitieuses de la part du Japon. Étant donnée la nature insulaire de cet empire, la marine a évidemment pour lui plus d'importance encore que pour la péninsule italienne. Il convient de rappeler également que la population de l'Italie était (en 1904) de 32 218 328 habitants sur une superficie de 286 682 kilomètres carrés, soit une moyenne de 116 au kilomètre carré. D'autre part, la superficie du Japon, y compris Formose, est de 417 412 kilomètres carrés, de 382 456 kilomètres carrés sans Formose, de 288 444 kilomètres carrés sans Formose ni Yézo. La population, déduction faite des habitants de ces deux dernières îles, était de 46 millions et demi environ en 1905, soit 165 habitants au kilomètre carré, moyenne pour Nippon, Sikok et Kiou-Siou.

Dans ces conditions, si l'on tient compte des divers éléments de comparaison qui viennent d'être rappelés, le gouvernement japonais ne paraît pas mériter le reproche de mégalomanie qui lui a été plus d'une fois adressé.

La seconde des deux conditions dont il est fait mention plus haut se rattache étroitement à la première : d'ailleurs elle ne doit pas être considérée comme s'appliquant spécialement au Japon. En réalité, tous les États modernes, même parmi ceux qui sont réputés les plus riches, y sont plus ou moins immédiatement soumis. Elle consiste en ceci qu'il est particulièrement désirable que la politique du pays ait dorénavant pour principal objectif :

A l'extérieur, la paix ;

---

lions 500 000 francs (budget de 1898) à 425 millions (budget de 1908). L'accroissement annuel moyen est de 28 millions.

« En 1909, le budget de la marine sera porté à 487 500 000 francs. »)

(G. Blondel, *Monde économique* du 14 décembre 1907.)

D'autre part, le programme de constructions neuves présenté au parlement américain pour 1907-1908 comporte les mises en chantiers de trente unités, s'élevant au prix total de 346 350 000 francs. (*Temps*, 21 décembre 1907.)

De 898 kilogrammes et demi en 1895, la production de l'or au Japon s'est élevée à 3 124 kilogrammes 1/3 en 1903. En 1905, elle a atteint 5 000 kilogrammes (y compris Formose).

Le passage suivant, extrait d'un article de M. Francis Marre sur *Le Japon industriel* (1), paraît intéressant à citer ici, en ce qu'il fait ressortir les progrès des connaissances techniques parmi les sujets du mikado, progrès qui sont la véritable raison, la véritable explication de la grande expansion industrielle dont les débuts viennent d'être sommairement exposés :

« Les revues spéciales de France, d'Allemagne et d'Angleterre enregistrent avec éloges les controverses brillantes dont la Société chimique de Tokyo-Komba est le siège. L'industrie des pétroles est redevable à M. Shinichi Takano d'études théoriques importantes; grâce à lui, les huiles minérales des territoires d'Amaze, Hirei et Mijagawa sont exactement connues dans leur composition élémentaire et les exportateurs ont apprécié leur importance commerciale. Le raffinage électrolytique du cuivre doit à M. Askahaï des perfectionnements d'une très grande portée. Mais c'est surtout dans l'étude de la biologie et de la chimie agricole que les Japonais se distinguent... » Et plus loin : « Grâce aux efforts de Mialkahaï, la fabrication de la bière est devenue une grande industrie nationale. La seule brasserie Asachi, à Souïta-Osaka, produit 50 000 hectolitres par an, et elle refuse des commandes. Le développement de la brasserie est liée à une découverte décisive : la substitution du riz indigène à l'orge, produit importé. La bière est devenue même un article important d'exportation. »

Ces indications sont confirmées et complétées d'une façon caractéristique au cours des lignes ci-après, tirées d'une brochure récente qui, d'ailleurs, par son objet, la *Bibliographie industrielle*, ne semble pas tout d'abord devoir viser spécialement le Japon. L'auteur, M. Jules Garçon, bibliothécaire de la Société française de Chimie (2), a été cependant amené, par la force des choses en

---

(1) Dans le *Correspondant* du 25 février 1905.

(2) Et de la Société d'encouragement à l'industrie nationale. D'importants ouvrages techniques, entre autres un remarquable *Traité des applications de la chimie* (2 vol. gr. in-8 de LXXVIII-1508 p.), ont valu à M. Jules Garçon de hautes récompenses, décernées par les Sociétés industrielles de Mulhouse, de Rouen et par la Société d'encouragement.

quelque sorte, à parler, à ce point de vue, de ce pays. Voici ce qu'il en dit :

« ... Et si nous jetons un coup d'œil sur le Japon, nous y trouvons un peuple encore jeune au point de vue industriel, mais ses académies, ses sociétés savantes, tout comme celles des New South Wales, ses universités, ses écoles, mettent au jour des documents fort intéressants ; il n'a pas été le dernier à publier *in extenso* tous ses brevets d'invention...

« On sait à quel point les Japonais méritent de fixer l'attention de leurs concurrents tant industriels que commerciaux ; fait bien symptomatique, le Japon se plaçait déjà en 1900 au sixième rang des nations par le nombre de ses membres de sociétés chimiques (1). »

Il y a huit ans, sur le total de 28 000 membres faisant partie des sociétés chimiques dans le monde, le contingent du Japon était de 1 012 : 353 appartenaient à la *Chemical Society* de Tokio, fondée en 1878, et 659 à la *Society of Chemical Industry in Japan*, fondée en 1898. Depuis 1900, ces nombres ont certainement augmenté de façon sensible.

En 1899, la production du Japon en huiles d'éclairage représentait déjà une valeur de 25 millions de francs. Depuis 1903, 24 000 à 25 000 tonnes de soufre ont été fournies par an, en moyenne, par les gisements du Nippon, du Hokkaïdo, des provinces d'Iwate, de Mujagi et de Nagano (Honshiu) et de l'île de Kyushyu. On peut donc s'attendre à ce que les composés de ce corps jouent un rôle assez important dans l'industrie chimique du pays. En effet, dès 1898, le rendement des fabriques a été estimé à 650 000 francs pour le sulfate de potasse, à 2 150 000 francs pour le sulfate de soude, et à 2 250 000 francs pour l'acide sulfurique.

De 553 296 yen en 1900, la valeur des bières exportées du Japon s'est élevée à 1 563 658 yen en 1906. De 252 021 kwan en 1900, la production du camphre brut est passée à 663 796 kwan en 1905. Les quantités d'huile de camphre brut sont passées en même temps d'une moyenne de 20 000 à 50 000 to (1 to = 18l 039) à 650 000 et 700 000 to (2).

---

(1) *Op. cit.*, p. 17, 2e éd.

(2) Voir *Annuaire financier*, page 81.

Quant à la progression de la production des sucres, elle est indiquée par le tableau que voici :

	1901	1904
	en kin (1 kin = 600 grammes)	
1re classe	42 595 738	69 271 609
2e —	2 918 985	7 024 324
3e —	4 111 056	38 487 559
4e —	5 655 493	42 464 858
Totaux	55 281 272	227 198 350

La consommation paraît d'ailleurs avoir augmenté au moins dans les mêmes proportions, car les importations de sucres étrangers au Japon, après avoir reculé en 1902 et en 1905, ont été en reprise sensible pendant l'exercice 1906.

En dehors de la grande fonderie nationale de Wakamatsou (dans l'île de Kiou-Siou), des établissements métallurgiques s'organisent en divers points du territoire et notamment à Mouroran (Hokkaïdo), cette dernière entreprise étant fondée avec le concours des grandes maisons anglaises Vickers et Maxim d'une part, et Armstrong de l'autre.

Tout dernièrement, enfin, on signalait l'installation prochaine d'une fabrique organisée pour produire, par jour, 5 tonnes de celluloïd et une demi-tonne de soie artificielle (1).

Il serait facile de multiplier ces exemples. Dans sa brochure sur *Le Japon économique* (2), M. Th. Gollier, chargé de cours à l'université de Liège, en signale un grand nombre ayant trait au développement des voies de communication, à la longueur des lignes télégraphiques et téléphoniques en exploitation (3), au nombre de sociétés industrielles et aux capitaux qu'elles emploient, etc. (pages 14-21). Il dit notamment :

« Aujourd'hui, le Japon est couvert de voies de communication ;

(1) *London and China Telegraph*, 13 janvier 1908, page 23.

(2) Bruxelles, 1906.

(3)

		Longueur des lignes en lieues (ri)	Nombre total des télégrammes
Télégraphe :	1893-1894	3 709	6 444 463
	1903-1904		
			Abonnés
Téléphone :	1893-1894	165	2 672
	1903-1904	1 188	35 606 (31 mars 1904) (13 145 en 1900-1901)

partout on a procédé à l'amélioration des ports ; les fabriques et les usines se sont multipliées ; l'habileté de la main-d'œuvre s'est accrue dans des proportions sensibles, le capital intellectuel et technique de la nation a subi une augmentation très considérable.

« D'après les statistiques officielles, la richesse nationale s'est développée de la manière suivante :

	yen
En 1877, elle se montait à	5 400 000 000
En 1887, elle se montait à	7 500 000 000
En 1897, elle se montait à	11 800 000 000 (1)

« En d'autres termes, la richesse de l'empire a augmenté de près de 50 à 60 °/₀ à chaque décade. Les chiffres suivants feront ressortir cet accroissement prodigieux ; on verra, en dix ans, un commerce augmenté de plus de 200 °/₀, les dépôts dans les banques de 680 °/₀, etc.

	Année 1889 — yen	Année 1900 — yen	Augmentation °/₀
Capital des banques	62 000 000	289 000 000	366
Dépôt dans les banques. . .	72 000 000	564 000 000	683
Tonnage maritime	141 000	796 000 000	464
Produits textiles	30 000 000	122 000 000	400

« De 1891 à 1901, le commerce extérieur, importations et exportations réunies, a augmenté de 358 °/₀, s'étant élevé de 142 à 508 millions de yen. En 1907, la proportion est de 553 °/₀, le total pendant ce dernier exercice ayant atteint 927 millions de yen (2). »

Dans son numéro du 14 mai 1906, le *London and China Telegraph* (page 402) fait remarquer que « la valeur des machines importées au Japon pendant l'année 1905 est en augmentation marquée : en fait, elle établit un record, depuis l'époque où le pays a été ouvert au commerce étranger. Ce fait est une illustration des progrès phénoménaux accomplis dans les industries manufacturières

(1) En francs, ce dernier total correspond à environ 50 milliards.
Dans son rapport sur le commerce du Japon en 1906 (*Annual series* n° 3896), Mr Harrington, Acting Commercial attaché à l'ambassade britannique à Tokio, évalue, en capital, l'ensemble de la fortune publique et privée du Japon à 2 milliards 311 millions, soit 57 milliards 775 millions de francs.

(2) *Monthly return of the Foreign Trade of the Empire of Japan*, December 1907.

de l'empire. L'accroissement des importations à Kobé, port par lequel sont importées les machines pour les centres industriels, à Osaka et aux environs a été étonnant, le total montant à 10 296 761 yen, soit plus de trois fois la valeur importée en 1904. »

Pour tout le Japon, la valeur globale à l'entrée, pour cette catégorie d'articles, a été de 27 954 220 yen au lieu de 14 757 000 en 1904 et de 13 213 072 en 1903. Il paraît intéressant de noter sur quels genres de machines ont porté surtout les augmentations. Le *Monthly Return* pour le mois de décembre 1905 nous fournit les renseignements suivants (relatifs à l'ensemble des douze mois) :

	1905	1904	1903
Appareils ou instruments pour la lumière électrique	632 656	385 708	276 990
Moteurs électriques	2 455 424	1 266 186	836 653
Locomotives	2 466 561	2 291 327	2 267 472
Tours circulaires	3 349 617	827 615	178 109
Gazomètres	2 508 464	607 134	446 861
Machines à fabriquer le papier	401 640	300 010	176 222
Machines à imprimer	256 693	131 507	120 588
Machines à filer le coton	1 228 234	633 884	535 001
Chaudières et moteurs à vapeur	2 633 033	1 710 914	989 873
Machines à tisser le coton	386 564	154 837	79 341

Pour se développer encore et prendre tout l'essor dont elle est capable, l'industrie japonaise a besoin de nouveaux capitaux et elle ne peut les trouver qu'en partie dans le pays même. Depuis quelques années déjà, cette situation a d'ailleurs été signalée bien des fois, notamment au cours des rapports de la légation britannique à Tokyo pour les années 1901 et 1902 (1). Dans chacun de ces mémoires, un passage est spécialement consacré à montrer que le concours financier du dehors est indispensable aux entreprises nipponnes.

Le gouvernement et le Parlement s'en sont rendu compte et les obstacles législatifs qui longtemps ont été opposés à l'introduction de l'argent étranger dans l'empire du Soleil Levant ont désormais

(1) Voir trois notes : « Le Japon financier », dans le *Monde économique* des 21 mars, 19 et 26 septembre 1903.

Dans un intéressant article de la *Revue des Sciences politiques* du 15 juillet 1903, M. Raphaël-Georges Lévy a aussi insisté sur ce point, se prononçant dans le même sens que les auteurs des rapports britanniques en question.

en grande partie disparu. En vertu de trois lois votées en mars 1905, de très sérieuses garanties légales sont assurées aux capitalistes européens ou américains disposés à faire des placements dans les exploitations minières ou industrielles du Japon. Voici les titres des actes en question :

Loi relative à l'hypothèque des mines (mars 1905).

Loi sur l'hypothèque des manufactures (*idem*).

Loi sur l'hypothèque des chemins de fer (*idem*).

Ces trois lois, entrées en vigueur le 1er juillet 1905 (1), assurent aux étrangers le droit de devenir actionnaires ou administrateurs des entreprises japonaises, dans des conditions générales pareilles à celles qu'établissent les législations des divers États modernes.

Ces concessions présentent un caractère définitif. Il est peu vraisemblable qu'elles soient jamais rapportées dans leur fond, quel que soit le parti politique qui parvienne au pouvoir à Tokyo. Selon toute vraisemblance, elles pourront être étendues, non réduites. Cependant, il faut le reconnaître, la loi de mars 1906 relative à la nationalisation de la plupart des lignes ferrées semble démentir en partie cette assertion. Il est certain que cet acte a pour conséquence de restreindre sensiblement le droit pour les étrangers d'entrer comme associés dans des compagnies de chemins de fer au Japon. Mais à cet égard les sujets du Mikado sont traités sur le même pied que les non-nationaux, c'est d'ailleurs le cas qui se présente en Prusse, en Suisse, en Italie, etc., et une large compensation est accordée pour tous les titres et privilèges précédemment acquis.

Actuellement le droit de posséder en pleine propriété le sol japonais n'est pas accordé aux étrangers pris individuellement (2). C'est la seule restriction que comporte encore la législation du Nippon relativement à celles qui sont en vigueur dans les pays civilisés de l'Occident. Encore parmi ces dernières pourrait-on citer quelques exceptions, en particulier celle de la loi norvégienne du 21 avril 1888, qui dispose dans son article 9 :

« Aucune propriété immobilière ne pourra, à l'avenir, sans l'autorisation du Roi..., être acquise avec une entière efficacité de droit

(1) Voir la *Dépêche coloniale* du 6 février 1906.

(2) Ceux-ci peuvent, il est vrai, conclure des baux emphytéotiques de 99 et même de 999 ans.

par d'autres que des citoyens norvégiens ou suédois, ou des corporations, fondations ou sociétés sans responsabilité dont les administrations auront leur siège en Norvège ou en Suède, et se composeront exclusivement de citoyens norvégiens ou suédois. *Il en sera de même de tout droit d'usage sur le sol.* Des exceptions aux dispositions de cet article pourront être consenties par le roi en ce qui concerne les droits de bail et autres droits d'usage accordés pour dix ans au plus (1). »

Il convient d'ajouter ici qu'une réforme de la législation japonaise sur ce point peut être considérée comme prochaine. Dès 1902 ou 1903, elle était préconisée auprès du Parlement par le baron Shibusawa, président de la chambre de commerce de Tokyo (2). « Il y a dix mois environ, une société s'est fondée à Tokyo dans le but de familiariser les Japonais avec l'idée de rendre possible aux étrangers l'acquisition de la propriété foncière au Japon (3). »

Il est permis d'espérer que l'action ainsi engagée aboutira bientôt.

En attendant, les mesures législatives adoptées l'année dernière en vue de favoriser la participation des capitaux étrangers aux entreprises minières ou industrielles subsistent intégralement. A moins de circonstances exceptionnelles et tout à fait inattendues, elles ne pourront guère être, par la suite, que complétées ou modifiées dans un sens libéral.

Dès à présent elles constituent un nouveau motif de confiance dans l'avenir financier du Japon.

---

(1) *Annuaire de la Société de législation étrangère*, 1888, page 760.

(2) Voir Ed. Clavery, *Relations économiques entre l'Europe et l'Extrême-Orient*, page 57. Paris, Chevalier et Rivière, éditeurs. 1903.

(3) *Temps*, 20 novembre 1905.

Le Budget japonais pour 1907-1908

Revision de recettes et de dépenses pour cet exercice. — Le programme des dépenses extraordinaires pour la période 1907-1922. — Fonctionnement du bureau de rachat des dettes nationales; plan pour l'amortissement des emprunts. — Proportion entre les impôts et les revenus du peuple japonais.

Le budget japonais, pour l'exercice 1907-1908, est accompagné d'un programme de dépenses extraordinaires réparties sur les quinze prochaines années. L'économie générale de l'un et de l'autre a été exposée avec beaucoup de clarté et d'impartialité par M. le capitaine Brinkley, dans un télégramme qu'il a envoyé de Tokio au *Times*, dès la fin de mars 1907, et dont je crois devoir donner ci-après la traduction.

Il est à noter tout d'abord que le budget dont il s'agit, présenté à la Diète le 21 janvier 1907, par le cabinet du marquis Saïonji, a été voté définitivement avant la fin de février, c'est-à-dire plus d'un mois avant le commencement de la nouvelle année fiscale (1er avril). Voici les observations du capitaine Brinkley :

« Le premier fait frappant qui apparaît dans le budget est que les recettes ordinaires, qui se tenaient à £ 22 millions et demi (562 500 000 francs) avant la guerre, sont estimées à 42 millions et demi (1 062 500 000 francs), pour la prochaine année fiscale. Cette dernière somme est près du double de la première. Mais l'explication est facile. Sur les 20 millions (500 millions de francs) en addition, 16 millions (400 millions de francs) représentent des taxes supplémentaires (extra) imposées en raison de la guerre et maintenues depuis pour faire face au passif contracté pendant la guerre, et le liquider (*discharge*) ensuite; 2 millions et demi (62 millions et demi) représentent des accroissements de bénéfices des entreprises de l'État — dus principalement à la nationalisation des chemins de fer privés — et un million est dérivé du champ plus productif (*prolific*) des taxes en général. Quant aux dépenses ordinaires, leur total est de £ 41 millions un quart (10 312 500 000 francs), de sorte

qu'il y a un excédent de 1 million un quart (31 250 000 francs) du côté des recettes.

« Évidemment, les dépenses totales sont en très grand accroissement, 23 millions et demi (577 500 000 francs), par comparaison avec les chiffres *ante bellum,* mais une analyse des parties composantes de cet accroissement révèle des faits intéressants. Il est, presque en entier, la conséquence des dettes contractées pendant la guerre. Les dépenses pour l'armée et la marine ne font qu'une augmentation totale de quelque 2 millions deux tiers (66 660 000 francs), seulement, et les autres débours demeurent à peu près stationnaires. Si l'on complète cette analyse en observant que les affectations ordinaires pour l'armée, en 1907-1908, reçoivent un accroissement de seulement un peu au-dessus du demi-million (12 500 000 francs), on verra que ce n'est pas dans les dépenses normales pour les services combattants que l'on peut relever aucun témoignage marqué d'une expansion des armements. En fait, tout ce côté du budget dénote une attitude manifestement conservatrice.

« Dans les colonnes extraordinaires et spéciales, cependant, il y a davantage matière à commentaires. Les dépenses de ce côté montent en nombre rond à £ 20 millions (500 millions de francs) et deux questions se présentent ; la première, combien parmi ces dépenses sont d'un caractère permanent (*continuing*) [1], et quelle part des recettes affectées pour y faire face sera disponible (*available*) après la première année fiscale ? On peut admettre de plain-pied que tout ce qui figure sous la rubrique « extraordinaire » doit nécessairement être temporaire et limité à une année ou à deux tout au plus. Mais les financiers japonais regardent comme extraordinaire tout ce qui normalement n'est pas récurrent et, par suite, leurs budgets demandent à être examinés de près. Une analyse soigneuse montre que sur les 20 millions (500 millions) de dépenses extraordinaires et spéciales, 13 millions (325 millions de francs), en nombre rond, sont d'une nature permanente (*continuing*).

---

(1) Un article de l'*Anglo Japanese Gazette* (février 1907), sur le même sujet contient ce passage :

« Plusieurs des journaux de Tokio, se livrant à des commentaires sur la façon dont les comptes ont été classés sous le chef des dépenses extraordinaires, soutiennent que, sur le total de 199 238 955 yen, quelque chose comme 160 000 yen a été traité comme devant avoir un terme (*terminable*), alors qu'en réalité cela aurait dû être traité comme continu. »

« Cette somme constitue la première annuité d'un ***grand ensemble de £ 72 millions et demi,*** que le gouvernement propose de ***débourser en périodes variant de deux à quinze ans.*** En d'autres termes, le cabinet demande au pays de s'engager, par ses représentants à la Diète, à des dépenses diverses réparties sur des intervalles variés (l'intervalle maximum étant quinze ans), montant à un total général de 2 milliards de francs environ, dont la première annuité — 13 millions (325 millions) — est à débourser au cours de l'année fiscale 1907-1908, et le tout étant indépendant des dépenses ordinaires de l'État.

« Quant aux objets de ces dépenses, exposés succinctement, le programme se compose de £ 42 237 887 (1 055 947 175 francs), réparties sur une période de quatre à onze ans, pour des objets non productifs (armée et marine) et £ 30 390 189 (756 647 175 francs), réparties sur une période de deux à quinze ans pour des objets calculés en vue d'accroître directement ou indirectement la richesse du pays. En ce qui concerne les sommes d'où les fonds sont obtenus pour faire face aux dépenses extraordinaires pour l'année 1907-1908 (£ 20 millions = 500 millions de francs), les chiffres sont :

	liv. sterling	francs
Excédent des recettes sur la section (*side*) ordinaire des comptes	1 250 000	31 250 000
A emprunter à l'intérieur pour les chemins de fer, etc.	3 250 000	81 250 000
Excédents des budgets des années antérieures.	3 000 000	75 000 000
Report (excédent) des fonds de la guerre.	10 000 000	250 000 000
Divers	2 500 000	62 500 000
	20 000 000	500 000 000

« Ces fonds divers représentent au complet (***make up***) les 20 millions (500 millions) de dépenses extraordinaires pendant la prochaine année fiscale, mais qu'advient-il au sujet des 13 millions (325 millions) que l'on se propose de consacrer à la poursuite de divers travaux en 1908-1909 ? On peut admettre sans difficultés que les recettes sur le côté ordinaire du budget continueront à croître et qu'un excédent d'au moins 2 millions (10 000 000 de francs) apparaîtra sous ce chef. Puis il y aura une autre émission de titres

d'emprunt intérieur pour des objets productifs, jusqu'à concurrence de £.3 millions et demi probablement (87 500 000 francs) et 1 million et demi (37 millions et demi), au complet, sera disponible de sources diverses. Cela fait 7 millions (175 000 000 de francs) et le Japon a 5 millions (125 millions) à recevoir de la Russie sur le compte d'entretien des prisonniers pendant la guerre, de sorte que l'on peut dire qu'il a été complètement pourvu au programme financier jusqu'en avril 1910. Mais à partir de là, il y aura un déficit, à moins que quelque nouvelle source de revenu ne soit trouvée ou à moins que les sources existantes ne soient développées. C'est là le seul point faible dans le budget.

« Il est à observer, cependant, que les affectations sur le compte de ces dépenses extraordinaires atteignent leur maximum dans l'année fiscale 1907-1908 et, ensuite, diminuent régulièrement. Bref, à partir de l'année 1914 (1), le programme se trouvera ramené aux conditions ordinaires de la manipulation financière (2), spécialement en raison du rapide développement actuel du commerce et de l'industrie du Japon, lequel promet une telle croissance de la richesse, qu'elle rendra les charges en projet relativement faciles à soutenir. »

Il est incontestable que, depuis dix-huit mois environ, une poussée, un *boom* d'une intensité exceptionnelle, se produisent dans le développement industriel du Japon, notamment en ce qui concerne les usines pour la filature et le tissage du coton, les entreprises électriques et la marine marchande. En 1897, la jauge totale des navires à vapeur battant le pavillon commercial nippon était de 438 779 tonnes; en mai 1906, elle a dépassé le million.

De juillet 1905 à fin décembre 1906, le montant total du capital placé dans de nouvelles entreprises au Japon ou ajouté aux anciennes s'est élevé à 1 milliard 153 millions de yen environ (près de 3 milliards de francs). Il s'agit là, il est vrai, du capital nominal (*invested*), mais, même en ramenant au quart (minimum fixé par la loi) de cette somme le montant du capital effectivement versé (*paid up*), l'aug-

(1) Le texte dit *from the year 1904*. Mais en présence des explications ci-dessus — d'où il résulte que le programme de dépenses extraordinaires s'étend de 1907 à 1922 — il semble plus naturel de lire 1914.

(2) *Mot à mot :* se trouvera ramené dans le champ de la manipulation financière ordinaire (*will fall within the range of ordinary financial manipulation*).

mentation réelle des fonds engagés depuis un an et demi dans les industries japonaises n'en reste pas moins des plus considérables.

Les enregistrements de décembre 1906 sont distribués de la manière suivante :

	Yen
Banques	1 540 000
Filatures	2 200 000
Chemins de fer électriques	28 600 000
Assurances	3 000 000
Manufactures	82 800 000
Entreprises électriques	8 400 000
Mines	11 300 000
Navigation, etc.	4 410 000
Commerce	22 400 000

Au total, 164 790 000 yen, dont 111 935 000 pour les compagnies nouvelles et 52 885 000 pour l'accroissement du capital de compagnies anciennes.

Un article donnant, sur ce même sujet, de nouvelles et intéressantes informations a été publié, en septembre 1907, par M. Wakatzuki, conseiller financier japonais à Londres, dans la *Financial Review*. Cette étude a fait l'objet, dans l'*Anglo Japanese Gazette* du même mois, d'une analyse développée dont voici la traduction :

« ... La grande question, bien entendu, a été et est celle-ci : Le peuple japonais sera-t-il capable de supporter la charge qui lui incombe du fait de l'arrângement pour la réduction de la dette nationale ?

« M. Wakatzuki, au cours d'un article dans la *Financial Review*, nous assure que oui. Il dit : « Si le montant de la dette d'une nation « était considéré comme une mesure pour sonder la vraie situation, « et s'il y avait là à faire une comparaison par tête de population « entre le montant de la dette du Japon et les sommes correspon- « dantes pour d'autres pays, sa dette ne représenterait pas un fort mon- « tant, n'étant d'environ que de 42 yen (105 francs) par tête. On peut « ajouter que les emprunts locaux, qui ne doivent pas être oubliés « quand on a à considérer l'ensemble de la dette d'une nation, ne « montent pas à 4 % de la dette nationale du Japon. Mais une com- « paraison pure et simple du montant de la dette par tête entre des « pays qui diffèrent si grandement l'un de l'autre par la façon de

« vivre et les habitudes, le commerce et les industries, et d'autres « circonstances variées n'est, en aucune manière, un moyen suffisant « d'éprouver la force de la situation. Il faut attacher plus d'importance « à la question de savoir comment le gouvernement traite sa dette, « et comment le peuple en supporte le poids. » Comme le savent les lecteurs de la *Gazette*, un bureau spécial, appelé le bureau du fonds du rachat de la dette nationale » ([1]), fut établi peu après que la guerre eut pris fin. Ce fonds est tenu tout à fait à part du compte général, de telle sorte qu'on ne peut pas y toucher pour aucun objet autre que le rachat et le payement du principal et de l'intérêt de la dette nationale. A ce fonds une somme fixe est tranférée du compte général, chaque année.

« Pour pourvoir à la réduction de cette portion de la dette qui a pour cause la guerre, une somme de 110 millions de yen [275 millions de francs ([2])] est marquée à l'oreille (*ear marked*) chaque année sur l'ensemble du compte général et transférée à ce fonds. Avant la guerre, 38 millions de yen (95 millions de francs) étaient mis de côté, chaque année, pour le rachat des emprunts alors non remboursés, et ceci doit ainsi venir sous le chef de « Nouveau fonds d'amortissement ». Dans le budget pour cette année, le gouvernement n'a pas appliqué à ce fonds moins de 166 millions de yen (415 millions de francs), sur lesquels 110 millions de yen se rapportent aux « Emprunts de guerre », 39 millions de yen (près 97 500 000 francs) aux emprunts existant avant la guerre, et 17 millions de yen (près 42 500 000 francs) à la dette qui est incombée au gouvernement du fait de la récente nationalisation des chemins de fer.

« Voyons comment cette somme est obtenue. Avant l'ouverture des hostilités, la somme fournie au Trésor par les taxations directes montait à 146 millions de yen (365 millions de francs). Pendant la guerre furent imposées de nouvelles taxes qui furent conservées, en raison du désir si grand qu'a le Japon de rembourser la dette ainsi née ([3]). Le montant des taxes par tête s'arrête actuellement à la somme extrêmement basse d'un peu plus de 5 yen (12f50). Mais une comparaison entre le montant des taxes par tête entre deux

---

([1]) *The National debt redemption fund bureau.*

([2]) 284 237 726 francs au taux de 1 yen = 2f 58.

([3]) *Because Japan is so anxious to pay off the debt so caused.*

pays quelconques n'est pas de grand usage, à moins que des circonstances diverses ne soient prises en considération. Si nous consultons les derniers relevés publiés par le bureau de la taxation, nous trouvons que le montant total des revenus soumis à l'income-tax était, en 1906, de 562 millions de yen (1) [1 milliard 405 millions de francs (2)]. A ceci ont à être ajoutés les revenus de ceux qui sont exempts de l'income-tax pour diverses raisons, notamment de ceux dont le revenu est supposé être au-dessous de 300 yen (750 francs) par an.

« Ceux-ci forment la masse de la population. Si nous supposons le montant du revenu exempt de la taxe égal à celui du revenu soumis à perception (*assessed*), nous avons une idée moyenne (*moderate*) de tout le revenu du peuple japonais. Si nous comparons le montant des estimations de taxes pour l'année fiscale en cours avec tout le revenu du Japon l'année dernière, il apparaît clairement que le Japon ne paye que 24 °/₀ de son revenu pour soutenir le plan du gouvernement en vue du rachat.

« Cela signifie qu'en excluant le montant de la taxation locale, qui ne s'élève pas à 30 °/₀ de la taxation nationale, le poids total des taxes, tant nationales que locales comptées ensemble, est seulement de quelque chose comme 30 °/₀ du revenu du peuple. Si nous ajoutons le revenu dérivé des monopoles d'État à celui des taxes

---

(1) Soit, le produit de l'income-tax en 1906 capitalisé au taux de 3f 86 °/₀ environ.

(2) Calculé, comme moyenne, au taux relativement élevé, même pour le Japon, de 8 °/₀, ce total de revenus représente un capital de 7 milliards 25 millions de yen (17 milliards 562 millions et demi). Quelle est dans cette somme la part des valeurs mobilières ? C'est ce qu'il est difficile de déterminer d'une façon certaine, en l'absence de données précises. Mais on peut estimer qu'elle n'est pas actuellement inférieure à 7 ou 8 millions de francs.

Le montant de 5 milliards de francs, indiqué par l'*Éclair* dans son numéro du 2 novembre, comme représentant l'ensemble de la fortune du Japon, est manifestement au-dessous de la vérité, car il égale à peine le total des valeurs officielles, obligations et titres de rentes émis par l'État.

Toutefois, il est vrai, la moitié environ des fonds d'État japonais est placée à l'étranger. Néanmoins, le total de la *fortune mobilière* du Japon ne paraît pas devoir être évalué au-dessous de la somme de 7 à 8 milliards de francs, indiquée ci-dessus et comprenant, outre les 2 milliards et demi de fonds d'État, les emprunts des villes, les actions et obligations des chemins de fer, des compagnies maritimes, des banques, des sociétés minières, industrielles, etc.

En outre, comme il est exposé plus loin, cette somme de 1 milliard 405 millions de francs (servant de base à l'évaluation des 17 milliards et demi en capital) ne doit nullement être considérée comme le montant global de tous les revenus des particuliers au Japon.

proprement dites, la proportion d'impôt, dont il est fait mention ci-dessus, n'arrivera pas à dépasser 35 °/₀ du revenu du peuple. Quelques personnes pourront dire que le Japon dépense une bien plus grande proportion de son revenu, mais ce n'est pas le cas. L'histoire montre qu'il fut un temps où la condition du peuple était bien pire [1].

« L'accroissement des ressources (*in resources*) est un moyen certain de mesurer la force de résistance d'un peuple contre le fardeau de la taxation. En 1898, la valeur totale des exportations du Japon était de 165 millions de yen, tandis qu'elle s'est élevée à 423 millions de yen en 1906. Celle des importations est passée de 277 millions de yen à 418 millions de yen, et le total des exportations et des importations, de 463 millions de yen à 842 millions de yen.

« M. Wakatzuki nous assure que le gouvernement et le peuple travaillent de concert, jusqu'à la limite de ce qu'ils peuvent, en vue de développer les ressources du pays, tandis qu'il n'y a vraisemblablement pas dans l'avenir de cause de nature à apporter un accroissement appréciable quelconque aux dépenses du gouvernement. Le revenu du Japon augmentera et le pourcentage des impôts au revenu diminuera d'année en année, tandis que les efforts pour réduire la dette allégeront, à chaque exercice, la charge du peuple. L'exposé de la situation financière du Japon confirme les vues fréquemment exprimées dans ces colonnes, à savoir, que les titres (*bonds*) du Japon ne doivent jamais être négligés quand on est en quête de placements susceptibles d'accroître le rendement d'un capital donné. Ils peuvent ne pas être ce qu'on appelle des valeurs pour un seul panier (*one basket holdings*), mais cet important facteur, la quantité inconnue en titres d'un gouvernement étranger, ne doit pas être perdu de vue, spécialement dans le cas du Japon. »

Un assez bon indice du développement économique d'un pays est fourni par le total, en chevaux-vapeur, de la force mécanique à la disposition de ses industries.

La situation, en ce qui concerne le Japon, est indiquée par les

---

[1] A la fin du Shogounat, le montant des impôts, d'après divers historiens, atteignait 50 °/₀ des revenus du pays.

données ci-après, extraites des deux derniers *Annuaires économiques et financiers* (années 1906 et 1907) :

	Industries privées au 31 décembre		Établissements de l'État au 31 décembre	
	1904	1905	1904	1905
Total de la force en chevaux fournie par les moteurs mécaniques à vapeur, à gaz, à pétrole, hydrauliques et électriques	178 744	287 034	56 458	101 092

TOTAUX	
1904	1905
235 202	388 126

L'accroissement total de l'un à l'autre exercice est donc de 152 924 chevaux-vapeur, soit de 60,6 %.

Les nombres ci-dessus ne comprennent pas d'ailleurs le total de chevaux-vapeur représentant la force des locomotives en service dans les divers réseaux de chemins de fer au Japon.

Voici quelques exemples d'augmentations caractéristiques, en ce qui concerne les appareils à vapeur seulement, dans les industries privées :

	FORCE EN CHEVAUX	
	1904	1905
Usines textiles	30 076	38 516
Machines et usines mécaniques. . . .	7 264	13 509
Usines chimiques	14 734	18 736
— alimentaires	8 418	11 691
— diverses	2 745	3 876
— spéciales (industries électrique, métallurgique et de la houille).	30 447	92 221

Relativement à la force fournie par les différentes sources d'électricité, toujours dans les industries privées, le total ne dépassait pas, au 31 décembre 1904, 45 500 chevaux ; un an plus tard, il atteignait 59 620 chevaux, dont 40 509 pour 897 moteurs électriques, et 19 111 pour 509 machines dynamos.

*
* *

Le Projet de budget japonais pour 1908-1909

Au cours des mois de novembre et de décembre 1907, et en janvier 1908 sont parvenues au *Times* et à d'autres journaux européens les informations ci-dessous relatives au budget japonais pour le prochain exercice :

Tokio, 17 novembre. — « Le budget japonais pour l'année prochaine ne présente pas de difficultés, en raison de l'abondance des fonds ; mais une question a surgi sur le point de savoir s'il était sage d'engager le pays dans l'exécution du programme de dépenses extraordinaires improductives de nature continue, que la Diète a adopté pendant la dernière session, puisqu'elle impliquerait des accroissements de taxe ou une addition à la dette nationale qui a été encourue depuis 1904. Il est donné à entendre que la majorité des ministres et du conseil des Anciens recommandent une extension de la période des dépenses extraordinaires, afin de réduire la pression pour les trois prochaines années, qui seules présentent des difficultés, d'autant plus que les dépenses annuelles *post bellum* diminueront largement ensuite, tandis que les recettes ordinaires donnent des signes d'accroissement régulier. Les officiers des armées de terre et de mer s'opposent, cependant, à tout délai. »

Tokio, 6 décembre 1907. — « Le budget pour l'année prochaine est établi sur les bases prédites dans mon télégramme du 17 novembre. Les autorités navales et militaires sont tombées d'accord pour une extension de la période d'exécution du programme extraordinaire, mais un léger accroissement a été décidé en ce qui concerne les taxes indirectes, à savoir celles qui portent sur l'alcool, le tabac, le sucre et le pétrole. Ce règlement donne grande satisfaction à la nation comme écartant la crainte que les principes d'économie puissent être sacrifiés sur l'autel des armements et de l'expansion. » (Correspondant du *Times*.)

Toutefois, un mois plus tard environ parvenaient en Europe des indications plus précises relativement au projet de budget japonais pour l'exercice 1908-1909.

Dans son numéro du 18 janvier le *New-York Herald* a publié la

dépêche suivante qui lui avait été adressée, la veille, par son correspondant de Shanghaï :

« J'apprends de source excellente mais non officielle qu'hier, à la résidence du marquis Saïonji, le budget japonais a été soumis, à titre privé, aux membres dirigeants des deux Chambres. Il contient des chiffres colossaux, et, apparemment, d'importantes réductions. La diminution est entièrement illusoire, et obtenue par une jonglerie de chiffres, d'abord en portant les prévisions de recettes à un taux artificiellement élevé, puis en réduisant les dimensions véritables des prévisions de dépenses, montant à 616 millions de yen, dont environ les deux tiers sont destinés à des objets intéressant la guerre et la marine ou l'expansion territoriale [1].

« La dépense totale n'est que d'un quart de million de yen inférieure à celle de l'année dernière. Les dépenses ordinaires sont de 480 millions de yen, en accroissement de 3 millions. Les dépenses extraordinaires sont de 187 250 000 yen, en diminution de près de 3 millions.

« Les recettes, évaluées à 660 millions de yen [2], 50 millions de plus que l'année dernière, sont obtenues au moyen de taxes, monopoles et emprunts nouveaux. Les recettes ordinaires sont de 470 millions de yen, au lieu de 420 millions de yen, montant des recettes effectives l'année dernière.

« Les recettes extraordinaires sont de 180 millions de yen, au lieu de 190 millions de yen l'année dernière. L'excédent, d'après les évaluations, est de 30 millions de yen [3]. »

---

[1] Il faut entendre par là sans doute les dépenses pour la mise en valeur de Formose, de la Mandchourie méridionale, de Sakhaline. Ces dépenses, de même que celles concernant la guerre et la marine, étaient précédemment, en grande partie, comprises dans le budget spécial, qui a pris fin le 31 mars 1907 (cf. page 3, note 2).

[2] Les sommes ci-dessus, converties en francs, s'expriment ainsi : recettes 1 650 millions de francs ; dépenses 1 540 millions de francs.

Une information publiée la veille (17 janvier) par le *Temps* et par le *New-York Herald* évaluait ces totaux respectivement à 3 050 millions et à 3 milliards 75 millions de francs !

[3] A fin de comparaison il paraît à propos de rappeler ici les évaluations budgétaires pour l'exercice 1907-1908 :

	RECETTES en yen	DÉPENSES en yen
Ordinaires	424 285 601	412 279 316
Extraordinaires	192 169 742	204 161 731
Totaux	616 455 343	616 441 047
Totaux en 1906-1907	504 962 489	504 962 489

(*Annuaire financier*, pages 17 et 33.)

Donc, si un fort accroissement, résultant du programme exposé plus haut, s'est produit de 1906-1907 à 1907-1908, on n'en relève pas de notable entre ce dernier exercice et le suivant. Cette constatation montre ce qu'il y a d'excessif dans la conclusion de la dépêche précitée de Shanghaï 17 janvier : « Ces perspectives font présager la ruine (*the outlook are ruinous*), avec tendance guerrière et agressive. » Cette dépêche ajoutait : « Dans bien des milieux on croit que l'amiral Yamamoto, et non M. Katsoura, succédera au marquis Saïonji après la session parlementaire. »

Toutefois, un télégramme envoyé de Washington, le même jour, également au *New-York Herald,* apporte à ces dernières assertions d'utiles rectifications en même temps que des compléments d'information intéressants. Il convient de le citer aussi :

« Une déclaration émanant d'une source orientale bien informée... montre que le gouvernement japonais reconnaît que la crise financière a pour cause un différend d'opinion sur la façon dont le renforcement de la position militaire du Japon doit être accompli. Les politiciens japonais sont unanimes à désirer un accroissement des forces militaires, mais la majorité croit que l'œuvre s'engage sans considération suffisante pour les conditions financières présentes. L'auteur de cette déclaration prévoit la victoire de l'élément conservateur, qui préconise un budget moins élevé jusqu'à ce que les emprunts complémentaires soient lancés. Le gouvernement japonais considère que la crise est principalement politique et n'est pas vraisemblablement de nature à affecter profondément la nation. La plus grande opposition à une politique militaire continuellement progressive vient des contribuables riches. La majorité des Japonais est en faveur de l'accroissement des forces militaires, mais est sans pouvoir pour assurer la réalisation de ses désirs. »

La crise à laquelle il est fait allusion ici est celle que signale le télégramme ci-après, adressé de Tokio au *Times* le 14 janvier 1908 et reproduit par le *Temps* dans son numéro du 16 :

« A la suite de conflits entre les ministres des communications, des finances et le reste du cabinet, le Mikado a accepté la démission de M. Yoshiro Sakatani, ministre des finances, et celle de M. Isaburo Yamagata, ministre des communications.

« Le premier de ces portefeuilles est confié à M. Kei Hara, ministre de l'intérieur, et le second à M. Matsudo Masahisa, ministre de la justice.

« Il n'entre donc pas de membres nouveaux dans le cabinet, qui se trouve réduit à huit ministres au lieu de dix. »

D'après un télégramme adressé le 16 janvier de Shanghaï au *New-York Herald,* il est dit, à propos de la nouvelle dont il s'agit, que « le parti militaire à Tokio a pris complètement l'ascendant sur les membres civils du cabinet ». En présence des informations parvenues dès le lendemain à l'organe précité, cette assertion ne paraît rien moins que fondée.

Une nouvelle dépêche en date de Tokio 18 janvier dit expressément : « Le projet de budget qui va être soumis à la Diète par le cabinet Saïonji dément les bruits d'armements fantastiques annoncés depuis quelque temps. Les budgets militaire et naval ne présentent pas d'augmentation sensible sur ceux de 1907. Le Japon se borne à poursuivre le plan, d'ailleurs très vaste, de développement de son armée et de sa flotte, adopté au lendemain de la guerre russe. »

Il faut d'ailleurs reconnaître qu'en augmentant ainsi, l'année dernière, les crédits affectés à l'armée et à la marine, le Japon n'a fait en cela que se conformer à un mouvement qui à l'heure actuelle est très général parmi les nations. Il y a là comme une loi certes fort onéreuse et profondément regrettable en elle-même ; elle ne s'en présente pas moins avec un caractère inévitable pour tout pays ayant un rôle à jouer dans le monde. Dernièrement, le *Temps* le faisait ressortir une fois de plus. Dans une note sur « les réformes et les armements » en Angleterre, il résumait deux discours prononcés le même jour, d'un côté par M. Asquith, chancelier de l'Échiquier, pour recommander l'adoption de la loi sur les retraites ouvrières, de l'autre, par Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, pour préconiser la construction de nouveaux cuirassés ; dans les deux cas, des accroissements considérables de crédits étaient requis. Puis, l'auteur de la note précitée poursuivait ainsi :

« Or, comme cette double augmentation de dépenses ne pourrait s'équilibrer que par une augmentation considérable des impôts, et que tous, conservateurs, libéraux et socialistes, paraissent unanimes à ne pas vouloir augmenter les impôts, il s'ensuit qu'il est nécessaire de faire un choix : ou bien on construira plus de cuirassés, ou bien on dotera les ouvriers de leurs retraites. Mais il est bien difficile, presque impossible, qu'on réalise les deux choses à la fois.

« Le choix est déjà fait : les Anglais veulent vivre, et la suprématie maritime leur apparaissant comme l'intérêt vital par excellence, c'est résolument à la marine qu'ils consacreront de nouveaux millions. Le *Daily News* lui-même, l'organe radical, le reconnaît, fort tristement sans aucun doute, mais il le reconnaît : « Si l'espoir qu'avaient les libéraux d'effectuer des économies dans les armements est destiné à avorter, il est clair que cet autre espoir qu'ils avaient aussi de réaliser des réformes coûteuses devra être réduit en proportion. » On ne saurait plus clairement s'exprimer. Ces réformes dispendieuses ne pouvaient aboutir que grâce à des économies dans le budget de la marine et de la guerre. Mais le moment serait mal venu pour songer à de pareilles économies (1). »

Il n'est pas encore question, du moins semble-t-il, de retraites ouvrières au Japon. Mais, en dépit des autres charges, prennent de plus en plus d'importance, dans le budget de ce pays, les dépenses pour des objets propres à aider directement et indirectement au développement des ressources de tout ordre de la nation, et à favoriser finalement le bien-être moral et matériel du plus grand nombre. Dans ces dernières années, sauf en 1904-1905, les crédits affectés à la justice, à l'instruction publique, à l'agriculture et au commerce ont été constamment en croissant dans le budget de l'empire du Soleil Levant. C'est ce que font ressortir les données ci-après :

	DÉPENSES ordinaires et extraordinaires	
	1900-1901	1907-1908
	yen	yen
Justice	8 334 628	11 699 638
Instruction publique	5 844 316	7 483 212 (2)
Commerce et Agriculture	11 582 766	19 761 995
	25 761 710	38 944 845

L'augmentation, de l'un à l'autre de ces deux exercices séparés par un intervalle de huit ans, est de 51 %.

En présence de tous les faits, de tous les éléments d'appréciation actuellement connus, on ne peut que tenir pour assuré que le Japon

(1) *Temps*, 19 janvier 1908.
(2) Les écoles primaires sont entretenues par les départements et les communes.

ne se départira pas de cette politique, et qu'à moins d'y être contraint par une nécessité absolue, il ne réduira pas la part de ces trois départements dont l'action peut tant contribuer à améliorer la condition générale du pays.

A ce sujet, l'analyse du budget normal pour l'exercice 1906-1907 contient notamment ce passage :

« Les principales dépenses comprises dans le nouveau budget normal sont afférentes aux travaux et entreprises ci-après dont l'exécution s'impose immédiatement : développement de l'instruction publique, de l'industrie et de notre commerce à l'intérieur et à l'étranger ; réparation de la digue du fleuve « Onga » ; amélioration du port de Yokohama, de la ligne de raccord entre la ville et le port à Kobé ; établissement d'un bureau d'administration des haras ; fondation d'écoles supérieures techniques à Kumamoto et à Sendai ; établissement de pâturages pour taureaux ; achèvement du laboratoire technologique ; établissement d'une usine de séchage des nattes de fantaisie ; complément de travaux pour la fonderie d'acier ; encouragement à l'amélioration des procédés agricoles ; amélioration de l'industrie du sucre dans le département d'Okinawa et enfin installation de téléphones. Quelques-unes de ces dépenses sont limitées à l'exercice courant, tandis que les autres se répartissent et se continuent sur plusieurs années. La somme totale requise pour cette année est d'environ 9 800 000 yen (25 313 400 francs) [1]. »

Dans le même ordre d'idées, sont à signaler particulièrement en 1907-1908 l'établissement de l'Université impériale du Nord-Est et d'autres établissements d'éducation, les préparatifs pour l'ouverture de la grande exposition du Japon et l'extension dans l'installation des téléphones [2].

---

[1] *Annuaire* pour 1906, p. 8. [2] *Annuaire* pour 1907, p. 13.

N. B. — Le budget japonais pour 1908-1909, se balançant exactement par 616 millions de yen tant aux recettes qu'aux dépenses, a été présenté par le gouvernement à la Diète, le 20 janvier 1908, soit un peu plus de deux mois avant la fin de l'année fiscale 1907-1908. Ce budget a été voté, sans changements, par la Chambre des représentants le 12 février, par la Chambre des pairs, le 5 mars. En même temps ont été adoptés un budget supplémentaire et un budget supplémentaire spécial, montant au total à 15 millions de yen environ.

La Condition économique du Japon en 1907

Période d'expansion après la dernière guerre. — Crise dans les premiers mois de 1907, puis reprise des affaires. — Action et réaction. — Lettre du correspondant du *Times* à Tokio. — La situation budgétaire : ajournement de l'emprunt intérieur prévu pour cette année. — État des récoltes de l'orge, de la soie et du riz.

A la suite de la dernière guerre, un mouvement d'expansion exceptionnellement rapide et intense s'est manifesté au Japon, dans l'ordre financier ou industriel. Pendant la majeure partie de 1906, des entreprises nouvelles ont surgi en grand nombre, en même temps qu'étaient décidées, pour beaucoup d'affaires anciennes, d'importantes augmentations de capital. Une note du dernier *Annuaire financier* dit à ce sujet : « En 1906, au moment de la nationalisation des chemins de fer, de l'amalgamation des compagnies et de l'augmentation de leur capital, la circulation générale de l'argent restait toujours faible et différentes banques semblaient souffrir d'un excès de dèpôts. Cet état de choses favorisait la manie des entreprises, et des industries de toute sorte prirent subitement naissance, des compagnies de toute espèce furent l'une après l'autre nouvellement établies ou agrandies ; il en résultait que les diverses obligations furent cotées à des prix plus élevés que jamais [1]. » Mais un changement, auquel il convenait d'ailleurs de s'attendre, ne manqua pas de se produire dès les premiers mois de 1907. Faute de fonds suffisants en bien des cas, il fallut ralentir les affaires, réduire les plans primitifs. Plus d'une entreprise nouvelle dut même liquider avant d'avoir pu fonctionner réellement. Dans les banques, des suspensions de paiements se produisirent de façon répétée, et menacèrent de se multiplier. Bien qu'assez rapidement enrayées grâce au concours, sur l'intervention de l'État, des grands établissements, tels que la Banque du Japon, la Banque industrielle et la Banque d'hypothèques, elles n'en achevèrent

---

[1] *Op. cit.*, p. 7.

pas moins de déterminer une baisse à peu près générale des valeurs.

Les premiers sons de cloches distincts par lesquels fut annoncé en Europe cet état de choses, ont été donnés par les deux dépêches expédiées au *Times* par son correspondant de Tokio, et dont voici la traduction :

Tokio, 17 juin 1907. — « L'affaissement des cours à la Bourse japonaise des valeurs, qui a été continu depuis mars, en raison seulement de la réaction sur le *boom* antérieur, semble maintenant avoir touché le fond. De splendides placements s'offrent, payant 6 °/o et au-dessus. »

Tokio, 30 juin. — « La dépression à la Bourse japonaise des valeurs paraît avoir atteint son point le plus bas le 17 juin, comme il a déjà été indiqué par moi. Il y a maintenant des signes d'une reprise. La réduction totale subie par les valeurs depuis janvier est de près de £ 50 millions (1 milliard 250 millions de francs). »

Ainsi, ces télégrammes, en même temps qu'ils annonçaient la crise, laissaient pressentir son terme prochain.

En fait, dès le 27 juin 1907, le *London and China Telegraph* publiait, d'après un organe de la presse japonaise, les nouvelles ci-après :

« L'*Asahi* relève quelques signes d'une renaissance du « boom » des affaires. Le nombre des entreprises nouvelles, dont la formation a été enregistrée pendant le dernier mois, a été de 268, avec un capital, dans l'ensemble, de 71 417 200 yen, tandis que quarante compagnies anciennes ont accru leur capital de 29 031 000 yen. Ceci porte le total des nouvelles affaires enregistrées depuis janvier dernier à 921 et le total du nouveau capital à 169 960 000 yen. Le nombre des compagnies anciennes qui ont augmenté leur capital a été de 191, le montant de l'accroissement étant de 90 millions de yen. Le nombre total de nouvelles entreprises lancées depuis juillet 1905 à la fin du mois dernier (1) a été de 3 088 avec un capital global de 573 136 623 yen et le nombre total des anciennes compagnies qui ont accru leur capital a été de 522, le montant du capital

(1) Avril 1907.

ainsi accru s'élevant dans l'ensemble à 209 584 935 yen; en outre des obligations émises jusqu'à concurrence de 5 551 800 yen, faisant un grand total de 788 272 558 yen (1) de capital nouveau. Relativement aux préfectures et districts, le *boom* a été des plus actifs à Tokio, à partir de janvier jusqu'au mois dernier, le montant total du capital des compagnies nouvelles lancées là pendant la période indiquée ayant atteint environ 134 millions de yen ; Formose vient ensuite, le total atteignant 24 millions de yen ; puis Osaka, dont la contribution est de 23 millions de yen, suivie par la préfecture de Hyogo avec un montant de près de 10 millions de yen ; la préfecture de Kanagawa, 8 millions de yen ; le Hokkaïdo, 6 millions de yen ; et la préfecture de Aichi, 4 millions de yen. Puis, viennent les districts de Hokourokou, Sanyo et Tokaï, et celui de Kiou-Siou, dans l'ordre indiqué. En ce qui concerne les branches d'affaires, dans lesquelles ces développements ont eu lieu, le raffinage du sucre a représenté 32 millions de yen ; les filatures 20 millions de yen ; les travaux électriques, 14 millions de yen ; les banques et les mines, 10 millions de yen ; l'industrie de l'huile, 7 millions de yen ; tandis que les affaires de prêt d'argent, de transport (par terre et par mer), d'exploitation de forêts et de commerce des bois ont pris aussi de l'extension. »

Le passage suivant, tiré du numéro du *London and China Telegraph* du 8 juillet, donne des indications confirmant celles qui précèdent :

« Les journaux japonais continuent à adopter des vues optimistes quant à l'état du marché des actions. Ils pensent que le fond a à la fin été rétabli (*the bottom has at last been re-inserted*) et qu'il n'y aura plus de débâcle. L'opinion générale semble être cependant que quelque temps s'écoulera avant que la nervosité, que le récent affaissement a provoquée, soit remplacée par un sentiment de confiance ; en d'autres termes, que les actions n'atteindront pas immédiatement leur niveau normal. Le *Chogyo Chimboum* appelle le temps présent une ère « d'ajustement ».

Après avoir exposé la condition du commerce de la soie en voie d'accroissement, et de celui du thé, dont le centre est en train de passer de Yokohama à Chimidzou, l'organe précité continue sur le

(1) Environ 2 606 384 762 francs.

même sujet, mais à propos d'autres genres d'affaires, en donnant les détails ci-dessous :

« Une assemblée générale des actionnaires de la *Japan Sugar Refining Company* a eu lieu à son siège social, sous la présidence du Dr Sakawa. Les affaires de la compagnie pour la période (*the term*) qui vient de finir, a été un grand succès. Les comptes suivants ont été adoptés à l'unanimité ; à la réserve légale, 50 000 yen ; à la réserve spéciale, 50 000 yen ; dividendes (15 °/o par an), 459 246 yen ; dividendes spéciaux (5 °/o par an), 153 082 yen ; reportés à nouveau, 230 382 yen.

« La Yokohama Commercial Bank a l'intention d'accroître son capital actuel, 250 000 yen, à 1 million de yen et pour cet objet une assemblée générale sera tenue le 20 juin.

« La Bourse des valeurs et du riz de Yokohama devait tenir une assemblée générale le 23 juin. Le dividende pour la première moitié de décembre 1906 à mai 1907 de cette année, sera déclaré au taux de 10 °/o par an.

« Le résultat de l'exploitation de toutes les compagnies de filature de coton pour le présent semestre, qui va se terminer, est donné comme satisfaisant à un degré sans précédents. D'après l'*Asahi*, les filateurs de coton, qui ont eu cette année une saison des plus prospères, sont tout à fait préparés à la réaction inévitable tôt ou tard. Ne sont pas en petit nombre les compagnies, dont la situation leur permettrait de payer un dividende, pour le présent semestre, au taux de plus de 100 (cent) °/o par an, mais les conseils d'administration de telles compagnies ont décidé de placer en réserve un montant aussi large qu'il sera pratiquement possible. »

Toutefois, la reprise, pour réelle qu'elle ait été, n'a pas été immédiatement complète ni générale. Surmontée en différents points, la crise a reparu ailleurs. C'est ainsi qu'en juin également et en juillet, le *Times* publiait à ce sujet les informations suivantes :

« La banque Ogouri à Nagoya a suspendu ses paiements. Cette banque, qui a des succursales à Tokio, Kokoura et en d'autres places, a été établie en 1898, avec un capital de 300 000 yen, par M. Ogouri Tomijiro, riche citoyen de Nagoya. Nous apprenons par le *Japan Herald* que, comme résultat de vagues (*idle*) rumeurs qui ont circulé dans la ville au cours de ces derniers jours, il y eut un assaut (*a run*) sur la Soda Ginko, une des banques privées ayant le

plus d'influence à Yokohama. On déclare que la banque surmontera heureusement la crise, en présence des promesses de soutien venant de la Banque d'Espèces et d'autres établissements.

« Parmi les valeurs dorées sur tranche, les actions de la Compagnie du gaz de Tokio sont tombées de 191 yen en janvier à 90 en juin, celles des compagnies de filature de coton du Fouji et de Tokio, de 244 à 188, et de 88 à 68 respectivement, et les actions de la Bourse elle-même de 780 à 123. La réduction totale à la Bourse de Tokio et à d'autres doit être au moins de £ 50 millions (1 milliard 250 millions de francs). Douze petites banques ont eu à fermer leurs portes en raison de la panique. Le trouble résulte manifestement, dit notre correspondant, d'un excès de spéculation.

« Notre correspondant dit encore : à un degré si aigu était poussé l'esprit de spéculation que, même avant qu'une entreprise en arrivât à la période d'existence légalement reconnue, ses actions *in posse* faisaient déjà de hautes primes et étaient avidement achetées par des gens qui s'imaginaient que toute voie de l'expansion industrielle devait conduire à une mine d'or.

« Heureusement les trois grands éléments de capital au Japon sont la récolte de l'orge, la récolte de la soie et la récolte du riz, dont les deux premières peuvent maintenant être considérées comme des succès assurés. Quant à celle du riz — sans comparaison la plus importante des trois [1] — il est encore prématuré d'en parler avec une assurance quelconque ; mais la saison des pluies, dont le rôle est grand en ce qui concerne la quantité de la récolte, a été idéale jusqu'à présent, et les meilleurs juges prédisent un rendement exceptionnellement beau.

« Dans d'autres directions, toutes choses sont satisfaisantes. Ainsi,

---

[1] Ceci doit s'entendre relativement au commerce intérieur, car, au point de vue du trafic extérieur, c'est la récolte de la soie qui l'emporte incontestablement. Voir à ce sujet un intéressant article dans le *Financial News* du 17 janvier 1908. L'auteur, M. Georges Ravène, dit notamment : « La production des cocons, qui était de 2 258 173 kokou en 1895, s'est accrue au point d'atteindre, en 1905, 2 728 333 kokou. Il faut remarquer d'ailleurs que la culture du mûrier convient tout spécialement aux aptitudes des classes agricoles japonaises en même temps que le climat et le sol du pays lui sont favorables. » Et plus loin : « A part quelques plus-values légères sur le coton filé et manufacturé, le cuivre, le charbon, le camphre, les porcelaines et les laques, l'article qui *à lui seul*, a renversé la situation (en amenant en 1906 un excédent des valeurs à la sortie) est précisément la soie ; l'exportation des soies grèges présente, en effet, une augmentation de 38 millions de yen sur 1905. Nous tenons donc là la pierre angulaire du commerce d'exportation japonais... », etc.

tandis que l'année dernière vit un accroissement extraordinaire du commerce extérieur du pays, les relevés pour cette année sont encore plus frappants, puisqu'ils dénotent un progrès total de £ 6 millions (150 millions de francs) à la date du milieu de juin. Dans la sphère des finances de l'État, des résultats également satisfaisants ont été enregistrés. Ainsi, les recettes pour l'année fiscale, qui s'est terminée en mars dernier, ont dépassé les évaluations de £ 3 millions (75 millions de francs), et cet excédent, auquel est venu s'ajouter le produit des réductions de dépenses, a permis au Trésor de se dispenser d'émettre £ 8 millions (200 millions de francs) d'obligations intérieures, opération qui, ayant reçu la sanction législative par le vote des budgets antérieurs, était suspendue depuis plusieurs mois sur la tête de la nation. Le seul besoin saillant de la situation est de trouver du capital étranger à bon marché. Il n'est pas possible de faire connaître exactement combien des entreprises dont les plans ont été dressés durant la récente période d'inflation ont survécu à l'épreuve de la dépression. Beaucoup d'entre elles ont été certainement abandonnées et beaucoup auront le même sort infortuné. Mais il subsistera un fort *residuum* d'entreprises saines et l'on calcule que si celles-ci sont destinées à être développées avec succès, elles devront obtenir d'Europe ou d'Amérique une bonne moitié de leur capital d'exploitation.

« Que le Japon soit en train d'entrer dans une période de grand développement matériel, c'est ce dont il ne saurait y avoir le moindre doute (1). »

A propos de l'excédent de recettes de 75 millions de francs, signalé plus haut par le correspondant du *Times*, pour l'exercice 1906-1907, il est à noter qu'il correspond exactement à celui qui a été annoncé, à la Société d'économie politique de Tokio, par M. Sakatani, ministre des finances, comme montant à 30 millions de yen (75 millions de francs). D'après le *Nitchi Nitchi*, l'excédent budgétaire total au Japon, pour 1906-1907, serait de 100 millions de yen (250 millions de francs), représentant l'excédent des recettes, plus les réductions de dépenses, celles-ci entrant par conséquent en ligne de compte jusqu'à concurrence de 175 millions de francs.

Le nombre des faillites des banques à Tokio et ailleurs n'alarme

(1) *Times*, 5 juillet 1907.

pas le *Nitchi Nitchi,* qui n'y voit pas des signes d'une crise économique. Au contraire, on se serait attendu que le fait pour la plupart des banques de se livrer d'une façon inconsidérée à la spéculation sur les valeurs, aurait eu pour résultat tôt ou tard l'effondrement (*collapse*) de ces banques. Les faillites récentes ont seulement mis en lumière le degré extrême où leurs pratiques illégitimes ont été portées. Dans ces conditions, par suite, ces faillites ne dénotent que des faillites de spéculateurs, et ne méritent pas de pitié de la part des hommes d'affaires de sang-froid (*sober*). — Dans son numéro du 22 juillet, le *London and China Telegraph* a publié des informations plus complètes au sujet de la situation et des difficultés que les renseignements précédents ne laissaient guère que soupçonner :

« On ne s'est pas, en général, rendu compte, dit le *Japan Mail,* de l'importance de la commotion qui a été ressentie dans les milieux des banques pendant les quelques semaines passées. Le *Hochi Chimboum* publie d'intéressantes statistiques à ce sujet. Elles montrent que, depuis le 29 mars, où la cent trente-huitième banque a fermé ses portes, pas moins de trente-huit banques ont été entraînées dans le « maelstrom ». Dix d'entre elles ont succombé sous l'assaut qui leur a été livré, mais vingt-huit ont réussi à résister à la tempête. Que cette grande commotion financière doive être regardée principalement comme une cause ou comme une conséquence de la dépression dans le marché des valeurs, qui a commencé le 2 mars et a atteint son point d'extrême intensité — si, à la vérité, ce point a été atteint — le 17 juin, c'est ce qu'il est difficile de dire, mais, de toutes façons, les faits constatés (*the record*) montrent que le Japon est passé par une crise tout à fait aiguë. Le 18 et le 19, le marché des actions a présenté des signes de reprise, toutes les valeurs gagnant de deux à trois points, mais que ceci soit une reprise réelle ou bien seulement une réaction temporaire, c'est ce que personne n'a maintenant la hardiesse de diagnostiquer.

« La Choko Bank à Tokio a subi un assaut les 17 et 18 juin, mais la banque a fait face à toutes les demandes de remboursement et on dit qu'elle est prête à continuer à leur faire face. Les affaires de la banque d'Ogouri ([1]) ont aussi été arrangées. Un télégramme de

([1]) A Nagoya. Voir *supra,* page 55.

Nagoya annonce que M. Ogouri a mis à la disposition de la banque l'ensemble de sa grande fortune, mobilière et immobilière, et pour le cas où ceci viendrait à être reconnu insuffisant, d'autres ressources sont en préparation. La banque va, par suite, être ouverte à nouveau à une date rapprochée.

« On craignit, quand le suicide de M. Katano (1) fut annoncé, que la Bourse au riz, dont il était le président, et le chemin de fer électrique Tokio-Yokohama, dont il était administrateur-gérant, ne soient reconnus avoir subi de fortes pertes, et cette appréhension se refléta dans les cours cotés par la Bourse au riz, tombant de 16 yen (2) et celles du Keihin (3) de 6 yen, le 10 juin. Après de soigneuses investigations, cependant, il fut reconnu que M. Katano était tout à fait solvable. Il avait emprunté un total de 1 090 000 yen de la troisième banque et de la Toka Bank, mais en contre-partie de ces dettes, il avait remis (*lodged*) des titres qui, d'après leur valeur actuelle sur le marché, représentent 1 330 000 yen.

« M. Minoura, de la Mitsu Bishi Bank, fait quelques remarques intéressantes sur la situation financière. Il évalue le montant actuellement entre les mains des Banques unies de Tokio à 28 millions ou 29 millions de yen, ce qui représente 6 ou 7 millions de plus que la somme ordinaire, mais il ne trouve pas cela extraordinaire, attendu que le montant en supplément (*extra amount*) est tenu en réserve, en prévision d'une forte demande de la part des sériciculteurs. Il nie qu'il y ait soit restriction, soit pléthore, dans le marché de l'argent, mais il admet que les conditions anormales créées après la guerre n'ont pas encore été complètement rectifiées (4).

---

(1) Le 8 juillet, le *London and China Telegraph* avait annoncé la nouvelle en ces termes : « Nous apprenons, par le *Japan Herald*, que M. Katano Shigebisa, le principal administrateur-gérant de la Bourse au riz de Tokio, qui remplissait les fonctions d'administrateur-gérant de la Compagnie de tramway électrique Keihin, et de censeur de la Compagnie de charbonnages du Hokkaïdo, s'est suicidé en s'ouvrant les entrailles avec une courte épée, à sa résidence privée dans Irifoumétcho, quartier de Kyobashi, Tokio. On croit que cette action précipitée (*rash*) a eu pour cause des embarras financiers. »

(2) Le revenu net de la Bourse au riz de Tokio pour le premier semestre de cette année a été de 96 586 yen. Un dividende provisoire a été déclaré le 18 juin au taux de 20 °/₀ par an, ou 5 yen pour les actions anciennes et 3,70 pour les nouvelles. (*London and China Telegraph*, 22 juill. [p. 630]).

(3) Chemin de fer de Séoul à Fousan.

(4) Un journal de Tokio rapporte que M. K. Kitamoura, un marchand de soie bien connu de Tokio, a fermé ses bureaux en raison de lourdes dettes.

« Les journaux de Tokio font connaître que le Kwangyo Ginko (Crédit Mobilier) est activement occupé à émettre des emprunts contre la garantie d'actions, afin de porter remède à la présente dépression qui a atteint un degré si aigu. On dit que la Banque a fait des emprunts jusqu'à concurrence de 30 millions de yen. »

Enfin, sur le même sujet, le *London and China Telegraph* a publié, le 29 juillet, ce qui suit :

« Le soir du 20 juin eut lieu un important événement financier. C'était une réunion des huit principales banques au Japon, savoir : la Banque du Japon, la Banque d'Espèces, la Banque Mitsui, la Mitsou Bichi, et les première, quinzième, centième et vingtième, aussi bien que deux fonctionnaires du département des finances. L'objet de la réunion était d'aviser aux moyens de corriger la dépression qui existe maintenant. L'opinion unanime des banquiers et hommes d'affaires expérimentés qui assistaient à la réunion, a été que le présent état de choses est à un haut degré nuisible au développement matériel du pays, le progrès de toutes les entreprises nouvelles, quelque saines qu'elles puissent être. ayant été pratiquement suspendu. On convint à l'unanimité que le temps était venu d'abandonner cette politique d'extrême prudence (caution) et que les huit banques ci-dessus devaient s'unir pour fournir les ressources, dont le monde des affaires est en tel besoin. La Banque du Japon, de son côté, s'est engagée à faire tout ce qu'il était en son pouvoir en vue d'aider à la réalisation de cette fin. »

La province paraît être tout d'abord restée davantage sur la réserve, ainsi qu'il résulte des lignes ci-après, traduites du même numéro du journal précité (rubrique *Kobé*) : « A Kobé, les banques continuent à opérer avec précaution, à l'exception d'une ou deux, car on croit que les milieux d'affaires de Kobé ont été atteints plus que l'on ne s'y attendait. »

Ainsi, vers la fin de juillet, la crise, comme il a été indiqué plus haut, semblait donc en bonne voie d'amélioration.

Cependant, quelques semaines plus tard, le *London and China Telegraph* publiait la traduction anglaise du passage suivant tiré d'un journal japonais :

« En dépit du fait (dit le *Jiyu Tsushin*) que toute la presse au Japon soutient que les finances du pays sont saines et que de meilleurs temps arriveront sûrement dans un avenir prochain, nous

sommes en présence de nombre de cas où des capitalistes et des hommes, évidemment de ressources (*of means*), souffrent sérieusement des conséquences de la dépression économique. Au cours des quelques dernières semaines, nombre d'hommes influents ont été signalés comme ayant suspendu leurs paiements. Les autorités doivent trouver un moyen ou un autre de sauver le peuple de ces terribles conséquences. Même les banques ayant une saine situation financière souffriront des effets de la mauvaise période, étant donné qu'une grande portion des fonds est consolidée, et ne peut être liquidée facilement. Il ne sert à rien d'essayer d'en imposer aux autres par l'affirmation que les finances japonaises sont saines et dignes de confiance. Les faits doivent être exposés simplement, et s'il est possible, les troubles des banques doivent être détournés en temps voulu avant que le désastre n'arrive. »

L'invite ainsi adressée indirectement au gouvernement japonais par un journal du pays, paraît n'être pas restée sans réponse, d'après la note que voici, extraite également du *London and China Telegraph* en date du 19 août :

« Il semble certain, dit le *Japan Mail,* que le Trésor a en vue une grande extension de la Banque du Japon. Son capital sera accru aussi bien que son pouvoir d'émission de billets, et elle sera autorisée à accorder des arrangements libéraux (*to give liberal accommodation*) à la Banque industrielle et à la Banque d'hypothèques, opération qui aura pour effet de placer sur les épaules des dernières banques la responsabilité de l'aide à donner à la nation pour tenter de la faire sortir de son état actuel de dépression financière. »

Il convient de le répéter ici, à côté des symptômes défavorables dont il s'agit, il existe nombre de sérieuses raisons donnant tout lieu de penser que la crise financière que vient de traverser le Japon n'a qu'un caractère passager. L'*Anglo Japanese Gazette* en rappelle brièvement quelques-unes dans le passage suivant de l'article publié en tête du numéro de juillet dernier :

« Si l'on examine, à un point de vue commercial, cet exposé financier de la position du Japon (donné dans le dernier *Annuaire*), on ne peut qu'être frappé du fait qu'à la clôture de 1906 le Japon se trouvait dans un état de prospérité sans parallèle, un taux d'intérêts en voie de diminution encourageant les entreprises d'affaires,

qui surgirent avec une promptitude sans précédent, et le marché des valeurs étant plus actif qu'il ne l'avait été jusqu'ici. Comme il y avait lieu de s'y attendre dans de telles circonstances, les prix des valeurs et des commodités s'élevèrent extrêmement haut. Un grand accroissement des dépôts dans les banques et dans les caisses d'épargne se produisit concurremment, le montant des effets liquidés s'éleva à un chiffre phénoménal. Quelque idée du progrès commercial du Japon peut être recueillie d'après les relevés des chambres de liquidations japonaises. En 1897, la somme des effets liquidés à Tokio, Yokohama, Kobé, Osaka, Kyoto et Nagoya est montée à

75 millions (1 milliard 875 millions de francs), tandis que l'année dernière les liquidations ont atteint £ 731 millions (18 milliards 250 millions de francs).

« A la fin de l'année dernière, la longueur totale des chemins de fer était de 4 780 milles (7 491 kilomètres), dont 1 531 (2 463^{km}379) exploités par l'État, et 3 249 (5 027^{km}65) par des compagnies privées. Par la nouvelle loi de nationalisation, 2 812 milles (4 524^{km}500) vont être acquis d'ici dix ans. A cet effet, un emprunt de £ 43 135 000 (1 078 375 000 francs), doit être réalisé. On calcule que ce montant sera racheté au moyen des bénéfices dans un délai de trente-deux ans. Quand le rachat sera complet, la propriété produira un revenu annuel de près de £ 5 500 000 (137 500 000 francs). Pendant la dernière décade, la marine marchande du Japon a bondi (*jumped*) de 487 000 tonnes à 1 394 000 tonnes.

« Ce ne sont là que quelques exemples des progrès du Japon dans la voie du commerce. Ils pourraient, si l'espace le permettait, être multipliés au moyen des statistiques concernant les filatures de coton et les autres industries manufacturières, et aussi les mines et d'autres directions variées, mais les remarques présentées plus haut suffiront à montrer le développement régulier qui maintenant est bien engagé (*which has now set in*). Étant donné ce que l'on constate au Japon, l'accroissement de la population, la rapide avance du commerce extérieur, le développement général et progressif des industries, et le fait que la richesse s'accumule en dépit du maintien des taxes de guerre, il y a peu de craintes à avoir pour l'avenir financier de ce pays, pourvu toujours, comme nous l'avons dit, que le gouvernement ne force pas trop la marche des dépenses en fait de travaux improductifs. »

Ainsi, l'année 1907, au Japon, succédant à une période de grande activité et aussi de spéculation excessive, aura été marquée d'abord par une crise puis par une reprise des affaires. Une fois de plus se sera donc vérifiée la loi d'alternance entre l'abondance (tout au moins relative) et la raréfaction des capitaux circulants, de rythme entre l'action et la réaction économique, qui avait été constatée déjà, au Japon même, après la guerre de 1894-1895 avec la Chine. Seulement, depuis cette époque, le Japon a grandi, politiquement et matériellement, et les phénomènes variés par lesquels se manifeste son évolution ont en proportion augmenté d'amplitude.

La Nationalisation des chemins de fer au Japon

Il a été fait allusion plus haut au projet adopté il y a deux ans par le parlement japonais, relativement à la nationalisation des chemins de fer. Évidemment l'exécution de ce plan, dans lequel sont compris les deux tiers environ du réseau total des compagnies privées, n'ira pas sans répercussions considérables dans les budgets futurs du Nippon. D'autre part, divers problèmes soulevés par la mise en application pratique du projet ne semblent pas avoir été étrangers aux dissentiments à la suite desquels MM. Y. Sakatani, ministre des finances, et Isaburo Yamagata, ministre des communications, ont donné leur démission qui a été acceptée par l'Empereur le 14 janvier 1908 [1]. Quelques indications touchant l'économie générale de l'opération dont il s'agit ne seront donc pas, sans doute, superflues ici.

Au 31 mars 1906, date à laquelle fut promulguée au *Journal officiel* de Tokio la loi de rachat votée par la Diète, la longueur des voies ferrées dans les quatre îles principales de l'archipel nippon était de 7 676 kilomètres, dont 2 463 kilomètres pour le réseau de

---

[1] M. Yamagata, ministre des communications, demanda de grandes attributions (appropriations) de crédit pour le développement du système des chemins de fer au Japon et en Mandchourie, et comme celles-ci lui furent refusées, il sacrifia son portefeuille (*New-York Herald*, 17 janvier 1908. Cf. le *Temps*, 16 janvier).

l'État, le reste, soit 5 213 kilomètres, se partageant entre trente-sept compagnies privées. En outre, 1 320 kilomètres étaient en construction, dont 924 pour l'État et 396 pour les compagnies. Au mois de mai 1906, la longueur totale (entre les stations terminus) en exploitation atteignit 5 000 milles = 8 045 kilomètres.

Le programme établi par la loi de nationalisation telle qu'elle a été votée par la Diète, porte sur les lignes de dix-sept compagnies (au lieu de trente-deux, d'après le projet primitif). L'*Annuaire financier* dit que tous les réseaux compris dans l'opération « ont une importance considérable et desservent le trafic général : leur longueur totale est de 4 525 kilomètres, ayant coûté environ 229 millions de yen (591 731 266 francs [1]) ». Le coût moyen par kilomètre est donc de 130 794 francs, ce qui est relativement peu. Il convient de noter qu'au Japon, sauf la grande ligne du Tokkaïdo, les chemins de fer sont, en général, à voie unique, celle-ci étant, dans tous les cas, sans exception, du type étroit, à l'écartement de 1m06. Il est d'ailleurs question de transformer à cet égard presque tout le réseau et d'établir la plupart des voies à l'écartement normal de 1m435.

Dès les derniers mois de 1906 le plan a commencé à recevoir exécution, les lignes suivantes ayant été acquises par l'État aux dates ci-dessous indiquées :

	Milles ([2])	Chaînes	
Charbonnages du Hokkaïdo	157	76	1er octobre 1906
Kobou	27	65	
Nippon	860	27	1er novembre 1906
Ganyetsou	49	36	
Sanyo	382	35	1er décembre 1906
Nishi (Nishinari)	3	52	
Total	1 481	27 = 2 384 kilomètres.	

Par suite, la longueur du réseau de l'État japonais s'est trouvée portée de 3 269 kilomètres à la fin de l'exercice 1905-1906, à 5 974 kilomètres au commencement de l'année 1907. Le tableau suivant, relatif aux cinq derniers exercices, fait apparaître les conséquences

(1) *Op. cit.*, p. 170. Cf. ci-après, p. 66, note 3.
(2) Longueur des lignes en exploitation (distances entre les stations terminus).

de cet accroissement dans les recettes et dépenses du ministère des communications :

EXERCICES	RECETTES produits des chemins de fer	DÉPENSES ordinaires	DÉPENSES extraordinaires
—	— yen	— yen	— yen
1903-1904	10 277 603	20 589 690	25 968 138
1904-1905	11 468 926	21 688 911	18 146 412
1905-1906	12 426 152	21 864 783	14 758 161
1906-1907	15 481 547	22 402 164	23 524 122
1907-1908	23 746 340	24 077 407	51 191 462 (¹)

Les prévisions de recettes pour ce dernier exercice auraient été dépassées en fait. « D'après les journaux de Tokio, le revenu net des chemins de fer du gouvernement cette année, est estimé à 30 400 000 yen (77 200 000 francs [²]).

D'après l'*Annuaire financier*, ont dû être rachetées en juillet et en août 1907 les lignes des dix compagnies suivantes, comprises dans le plan de nationalisation :

	Milles (³)	Chaînes
	—	—
Kioto	22	16
Hankakou	70	11
Hokou-yetsou.	85	65
Nanao	34	27
Kiou-siou.	446	02
Hokkaïdo.	158	77
Sangou.	26	10
Sobou	73	16
Bosô.	39	32
Tokouchima.	21	39
	977	31 = 1 572 kilom.

(¹) A partir de 1906-1907, les produits des chemins de fer du Hokkaïdo sont compris sous la rubrique « Produits des chemins de fer ». Les recettes desdites lignes du Hokkaïdo avaient été de :

647 831 yen en 1902-03
803 011 — 1903-04
1 057 735 — 1904-05
1 059 722 — 1905-06

(²) *London and China Telegraph*, 9 décembre 1907, p. 1051.

(³) Longueurs entre les stations terminus au 31 mars 1906.

Enfin, le 1er octobre 1907, l'exécution du programme s'est achevée par la nationalisation des lignes possédées par le chemin de fer de Kwansei ([1]) représentant une longueur de 280 milles = 451 kilomètres. Le gouvernement ne s'est donc pas prévalu de la disposition de la loi qui lui accordait dix ans, soit de 1906 à 1915, pour opérer le rachat des lignes ci-dessus spécifiées ([2]). Il a préféré se trouver le plus tôt possible en présence du fait accompli.

L'addition des dix-sept réseaux qui viennent d'être énumérés donne un total de 4 407 kilomètres. La différence (118 kilomètres) avec le nombre de 4 525 kilomètres indiqué par la loi et rappelé ci-dessus, se rapporte aux lignes en construction à la fin de mars 1906 pour le compte des compagnies soumises au rachat.

Au total, toujours d'après l'*Annuaire*, le coût de l'opération pour l'État monte, en tant que transfert de propriété, à 1 092 190 000 francs ([3]), ainsi qu'il résulte du passage ci-après, extrait de ce document officiel (p. 171) : « L'emprunt public émis pour le rachat de la ligne Hokkaïdo-Tanko et de cinq autres compagnies est évalué à 248 millions de yen (640 826 873 francs). Le gouvernement a ensuite décidé de racheter les autres chemins de fer privés, du mois de juillet au mois d'août 1907, et il en estime la dépense à 175 millions de yen (452 196 380 francs). » Ces évaluations, il y a lieu de le répéter, ne se rapportent qu'aux prix payés aux compagnies. Elles ne comprennent ni les frais que comporterait l'exécution ou le projet pour la réfection du réseau, ni les autres conséquences financières que peut entraîner le changement dans les conditions de l'exploitation.

Les voies ferrées récemment acquises par la nation rapporteront-elles les sommes nécessaires pour assurer le paiement de l'intérêt à 5 °/o et l'amortissement en quarante-cinq ans du capital ainsi engagé ? C'est un point sur lequel il est difficile de se prononcer quant à présent, faute d'éléments d'appréciation suffisants. Je me bornerai à noter que les recettes et les dépenses ordinaires de l'ex-

---

([1]) Compagnie formée en 1888 au capital de 7 500 000 francs, accru successivement jusqu'à 56 375 000 francs. La ligne relie Osaka à Nagoya, port ouvert en novembre 1907 au commerce international.

([2]) *Op. cit.*, p. 170.

([3]) Soit environ 500 millions et demi de francs, ou 84 °/o de plus que le coût total de construction, d'après les évaluations officielles, des lignes rachetées (Voir ci-dessus, page 64, note 1).

ploitation des chemins de fer de l'État nippon ont été pendant les cinq derniers exercices, les suivantes :

	RECETTES	DÉPENSES
	—	—
1903-1904	10 277 603	19 689 284
1904-1905	11 468 926	19 641 347
1905-1906	12 426 152	10 725 725
1906-1907	15 481 547	21 071 940
1907-1908	23 746 340	21 692 835 (éval.)

Si, en 1907, alors qu'une grande partie de l'opération de rachat était accomplie déjà, les recettes des lignes de l'État japonais paraissent avoir atteint en fait, 77 millions et demi de francs (1), les dépenses ordinaires n'ont pas dû être inférieures à 57 millions. Les recettes nettes ne ressortent donc qu'à une vingtaine de millions, s'appliquant aussi bien à l'ancien réseau de l'État qu'aux lignes nouvellement rachetées. D'ailleurs, ces bénéfices apparents ont été entièrement absorbés, et au delà, par les dépenses extraordinaires du même exercice (51 191 462 yen = 122 978 855 francs).

Il semble d'ailleurs qu'au Japon l'accord ne se soit pas fait encore dans les esprits au sujet de ce plan de nationalisation des chemins de fer. Depuis le peu de temps qu'a duré jusqu'ici l'application du nouveau système, les accidents, prétend-on, deviendraient plus fréquents, le service se relâcherait sur les lignes passées à l'État. Des voix, dans différents milieux, se sont élevées pour réclamer la rétrocession, à des compagnies privées, des réseaux dont il s'agit (2). Comme il a été signalé plus haut, de graves divergences de vues, ayant amené une crise partielle, se sont produites entre les membres du cabinet japonais, crise à la suite de laquelle deux ministres se sont retirés.

D'un autre côté, il est certain que la trop grande division des

(1) 30 400 000 yen.

(2) Voir lettre de Yokohama dans la *Gazette de Voss* du 7 janvier 1908. Cf. *New-York Herald*, éditorial du 17 janvier : *Partial crisis in the Japanese cabinet*. M. Yves Guyot, dans sa Chronique économique du *Siècle* du 18 septembre 1906, disait déjà : « Je considère que le Japon a commis une erreur en nationalisant ses chemins de fer. Il devrait appeler au contraire des capitaux étrangers pour les développer. » Cf. la *Chronique économique* du 31 mars 1908.

réseaux, telle qu'elle existait avant 1906, n'allait pas sans de nombreux inconvénients et désavantages pour le public et même pour les compagnies. Un remaniement et une réorganisation étaient devenus nécessaires. Le système adopté pour cette œuvre de coordination et de simplification est-il le meilleur ? Ne devra-t-il pas subir par la suite, assez prochainement peut-être, des modifications plus ou moins importantes ? C'est ce que l'avenir seul pourra montrer.

De toutes façons, la réforme est dès à présent un fait accompli et il sera intéressant, au cours des prochaines années, de suivre le développement de la politique dans laquelle le Japon s'est ainsi engagé, il y a deux ans, en fait de chemins de fer. Il y a là une expérience considérable par ses proportions et qu'il sera certainement instructif de comparer à celles qui sont poursuivies, dans le même domaine, en d'autres pays, en Prusse, en Belgique, en Italie, en Suisse.....

En attendant, il est à propos de réunir ici les indications données en différents passages de l'*Annuaire financier*, concernant les emprunts des chemins de fer, et les règles de comptabilité établies pour l'inscription, dans le budget japonais, des recettes et dépenses afférentes aux voies ferrées.

I — Emprunts des chemins de fer

Afin de compléter le réseau des chemins de fer et de relier entre elles les différentes régions du territoire, le gouvernement, après avoir préparé un projet de loi relatif à un contrat d'emprunt qui permettrait de trouver les fonds nécessaires à l'entreprise de ces travaux, promulgua en 1892 la loi dite de « construction des chemins de fer ».

La principale disposition de cette loi était que l'on déterminerait, au préalable, dans quel ordre, d'après le degré d'importance et d'urgence, les lignes projetées seraient construites. Il en résulte que la construction du premier groupe devait être terminée en douze ans à partir de 1893, avec le produit de l'emprunt en question, celui-ci ayant dû être émis au fur et à mesure des besoins des travaux, pendant la même période, jusqu'à concurrence de 102 millions de yen (263 565 891 francs).

En 1896 fut promulguée la loi concernant la construction des

chemins de fer dans le Hokkaïdo. Elle comportait un emprunt nominal de 33 millions de yen (85 271 318 francs) à émettre à partir de 1897, au fur et à mesure des besoins, suivant le plus ou moins d'urgence des travaux et la situation plus ou moins favorable du marché financier.

Au regard des trois emprunts précités « des chemins de fer », des « travaux et entreprises après la guerre » et « des chemins de fer du Hokkaïdo », le montant d'émission pour l'année 1898 devait être de 79 292 028 yen (204 888 961 francs), et pour 1899, de 20 966 851 yen (54 177 910 francs), soit un total de 100 258 879 yen (259 066 871 francs). Or, la situation du marché financier ne se prêtant pas, à cette époque, à l'émission intérieure de pareille somme ([1]), il fut décidé qu'elle serait demandée à l'étranger. C'est ainsi qu'en 1899, en vertu d'une loi promulguée avec l'assentiment de la Diète, un emprunt de £ 10 millions fut émis au mois de juin de la même année sur le marché de Londres sous le nom d' « Emprunt de l'empire du Japon au taux de 4 °/₀ en livres sterling » au prix d'émission de 90, pour la valeur nominale £ 100, à 4 °/₀ d'intérêt et remboursable en quarante-cinq ans.

Quant aux trois emprunts initiaux, qui avaient été émis, *en même temps, à Londres et à l'intérieur,* ils ont été unifiés en 1896 sous le titre de « Emprunt livres sterling du gouvernement impérial japonais à 5 °/₀ ».

En 1902, le gouvernement a vendu à Londres, au prix de £ 102 1 s. 8 d. par bon nominal de 1 000 yen et à 5 °/₀, pour 50 millions de yen (129 198 966 francs) de ces titres d'emprunts, qui étaient tenus en réserve à la Caisse des dépôts et consignations du ministère des finances ([1]).

En fait, le total de l'émission, sur le montant nominal de ces trois emprunts a été :

Au 31 mars 1899 de	56 867 350 yen	=	146 563 163 francs
— 1907	108 966 950		281 134 731 —
Soit en plus en 1907	52 159 600 yen	=	134 571 568 francs

provenant en grande partie d'émissions ou de ventes de titres faites à l'étranger.

([1]) *Op. cit.*, p. 43 et 44.

Le total émis au 31 mars 1907 se répartissait ainsi qu'il suit entre :

	EMPRUNTS	
	Intérieurs	Étrangers
	En millions de francs	
1° Les chemins de fer.	98	45,35
2° Les travaux publics	174	201,27
3° Le chemin de fer du Hokkaïdo . . .	9	5,16

Pour les chemins de fer seulement, l'émission monte donc à 108 millions d'une part (emprunts intérieurs auxquels l'étranger a participé), et à 50,51 de l'autre (emprunts extérieurs), au total à 158 millions et demi de francs, sur 263 millions et demi autorisés par la loi de 1892.

Telles sont les sommes, provenant d'emprunts, qui ont été affectées, pendant la période 1893-1906, à l'ancien réseau de l'État japonais.

Il y a lieu de passer maintenant à l'examen de ce qui concerne la nationalisation des chemins de fer privés, exécutée en vertu de la loi de 1906.

II — Emprunt destiné a la consolidation des dettes des anciennes compagnies, et obligations desdites compagnies

L'emprunt a été émis de façon partielle et successive depuis le mois de décembre 1906 conformément aux dispositions de la loi de nationalisation des chemins de fer privés en vue de consolider les obligations et toutes autres dettes des anciennes compagnies ; tandis que le groupe de titres dont il est ensuite fait mention ci-dessus se compose des obligations des anciennes compagnies des chemins de fer transférées au gouvernement, telles qu'elles étaient au moment du rachat, suivant la loi de nationalisation des chemins de fer privés.

Dans l'état des dettes publiques non remboursées au 31 mars 1907 (*Annuaire* 1907, tableau 8), l'emprunt de consolidation dont il s'agit figure, au principal, pour 2 773 700 yen (6 934 225 francs) et les obligations des anciennes compagnies sont portées, dans le même tableau, pour un montant total, en capital, de 16 755 200 yen (41 888 000 francs) [1].

(1) *Op. cit.*, p. 41 et 46.

III — Revenus des chemins de fer de l'État

Auparavant, il existait, pour les revenus et les dépenses des chemins de fer, un compte spécial ; les revenus résultant de l'exploitation et les recettes diverses servaient à couvrir les dépenses de l'exploitation, et les profits nets, ainsi que le produit de la vente des objets appartenant au capital fixe, étaient portés au compte général qui se chargeait de la construction et de l'amélioration des chemins de fer.

« Or, le gouvernement a promulgué, en 1906, avec l'assentiment de la Diète impériale, une loi dite des chemins de fer de l'État, ayant pour objet le rachat des voies ferrées privées, et comme conséquence il a revisé la comptabilité relative aux chemins de fer de l'État. D'après les nouvelles règles, les fonds déjà déboursés ou devant être déboursés par le Trésor font l'objet d'un compte spécial qui se divise en deux parties : l'une, « compte du capital », et l'autre, « compte du profit ». Les ressources du compte du capital, qui a pour but la construction et l'amélioration des chemins de fer, ***consisteront en fonds fournis par le Trésor public*** et dans le produit de la vente des objets appartenant au capital fixe, tandis que celles du compte du profit proviendront des profits de l'exploitation et seront portées totalement aux revenus de la comptabilité générale [1]. »

L'*Annuaire financier* pour 1907 n'indique comme montant émis au 31 mars de cette année sur l'emprunt pour la consolidation des dettes des compagnies des chemins de fer dernièrement rachetées que 2 773 700 yen = 5 769 296 francs, ce qui ne représente pas la centième partie du total prévu (686 millions de francs). Sans doute les recettes nettes des lignes précédemment déjà possédées par l'État ont pu être appliquées au rachat des réseaux privés. Successivement, les profits résultant de l'exploitation de ces lignes apporteront de nouvelles ressources pour le même objet. En 1905-1906, les bénéfices par train et par mille, ont dépassé 1 yen ($2^{f}58$) pour cinq compagnies et $0^{yen}75$ ($1^{f}88$) pour six compagnies. Il est néanmoins plus que probable que ces revenus ne suffiront pas et que,

[1] *Op. cit.*, p 29.

pendant l'exercice prochain, l'émission sur l'emprunt déjà engagé devra prendre des proportions sensiblement plus considérables qu'en 1906-1907.

En effet, « le prix (des lignes soumises à la nationalisation) doit être versé, dans l'espace de cinq années à dater de l'achat, en rentes sur l'État portant intérêt à 5 °/o et d'après leur valeur nominale. A partir de la même date jusqu'au jour de la livraison des rentes sur l'État, la compagnie dont les lignes ont été achetées doit recevoir, à chaque époque de l'année où elle avait l'habitude d'établir l'exposé de ses comptes, une somme d'argent équivalant aux intérêts, à 5 °/o l'an, du prix d'achat, et un emprunt public doit être émis, dont le montant n'excédera pas la somme nécessaire au rachat [1]. »

Comme il a été indiqué ci-dessus, cet emprunt doit s'élever au total à 1 milliard 100 millions de francs environ. Ainsi que le lecteur l'a vu également, le plan pour le rachat en comporte un autre, parallèle mais distinct, pour la réfection générale du réseau des voies ferrées appartenant dorénavant à l'État.

A ce sujet, le *London and China Telegraph* a publié, dans son numéro du 27 août 1907, l'entrefilet ci-après traduit : « En concomitance avec la nationalisation des chemins de fer, les autorités gouvernementales ont décidé d'exécuter une réorganisation et amélioration complètes, sur une grande échelle, de toutes les lignes du gouvernement. Les travaux doivent être achevés en cinq ans à partir de la prochaine année fiscale, le coût étant évalué à 150 millions de yen (environ 375 millions de francs). Il y a lieu de penser que le but poursuivi en entreprenant ces travaux est d'arriver à ce qu'une revision complète du service ait été effectuée par tout le pays, pour l'ouverture de la grande Exposition du Japon en 1912. »

Par réorganisation du réseau, il faut entendre ici une opération impliquant la construction d'un certain nombre de voies nouvelles représentant ensemble une longueur de 821 milles = 1 321 kilomètres.

Enfin, la note suivante, extraite du *Japan Times* du 25 janvier 1908, fait connaître le dernier état de ce projet de réfection, après les modifications intervenues à la fin de janvier 1908 :

« Les crédits pour les chemins de fer, qui ont été la cause de la

---

(1) *Op. cit.*, p. 171.

récente crise dans le cabinet, ont été modifiés et arrêtés au conseil des chemins de fer, comme il suit :

	yen
	—
Total des crédits	174 523 365
Frais de construction	113 185 175
Frais d'amélioration	61 338 190

« Les dépenses sont réparties sur douze années comme il suit :

Années	yen	Années	yen
—	—	—	—
1907	29 593 433	1913	6 393 934
1908	33 900 930	1914	4 066 565
1909	30 180 287	1915	1 400 000
1910	29 670 478	1916	1 475 500
1911	23 569 481	1917	1 500 000
1912	13 182 894	1918	400 000

« Les frais de construction sont répartis sur les huit premières années, tandis que les frais d'amélioration sont payés en douze ans. En conséquence de la modification, le programme de la construction des chemins de fer du Hokkaïdo, Ousa-Oita et Yamata-Toba est altéré. D'après le nouveau programme, le chemin de fer dont il est fait mention en premier devra être achevé pour la fin de l'année fiscale 1914-1915, et le second et dernier en 1913-1914. Le programme de construction des autres chemins de fer est sans changements. »

Extrait de la *Revue générale d'Administration*

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Annuaire financier et économique du Japon. 4e, 5e, 6e et 7e années. 1904, 1905, 1906 et 1907.

Russie et Japon. Les finances des belligérants, par Karl Helfferich, professeur à l'Université de Berlin. Paris, Guillaumin. 1904. Prix : 2 francs.

« Les Finances du Japon », article de M. Raphaël-Georges Lévy, dans les *Annales des Sciences politiques* du 15 juillet 1903.

« Finances de guerre. Russie et Japon », par le même, *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1904.

Japan Year-Book. 1re et 2e années. 1905, 1906. Tokio.

Manual of Japanese securities. Government and Municipal Loans. Dunn Fischer and Co, Londres. Mars 1906. (2 s. 6 d.)

A Hand-Book of the National Loans of Japan. Tokio. Special National Debt Consolidation Bureau. 1906 — In-16 225 pages, plus 2 tableaux synoptiques.

« Le Budget japonais pour 1905-1906 », par M. J. Franconie, article dans le *Bulletin du Comité de l'Asie française.* Février 1905, pages 68-70.

« Le Coût de la guerre pour le Japon », article du *Statist* traduit dans le *Moniteur maritime* du 15 octobre 1905.

Bulletin de l'étranger du *Temps* du 13 avril 1906.

La Semaine financière du *Temps,* numéros des 11 février 1906, 29 juillet 1907 et 27 janvier 1908.

Six articles de M. Yves Guyot, publiés dans le *Siècle* aux dates ci-après :
« Emprunts et Dépenses du Japon », 21 mai 1904 ;
« Les Finances japonaises », 5 septembre 1904 ;
« Les Finances du Japon et la guerre », 2 novembre 1905 ;
« Le Budget japonais de la guerre », 27 avril 1906 ;
« Le Japon, ses charges financières », 18 septembre 1906 ;
« La Situation économique du Japon », 2 octobre 1906.

« Les Lendemains de guerre. Russie et Japon », article de M. Paul Leroy-Beaulieu dans l'*Économiste français* du 10 février 1906.

« La Situation financière et les ressources économiques du Japon », deux articles de M. Pierre Leroy-Beaulieu dans l'*Économiste français* des 4 et 11 janvier 1908, pages 5-7 et 39-40.

Articles sur les finances japonaises dans les numéros de l'*Anglo Japanese Gazette* d'avril et de mai 1906 et *passim.*

« Finances japonaises », article signé Roll, dans le *Moniteur de l'Épargne française* du 2 mai 1907.

« The Economic Situation in Japan, Commercial Japan », deux articles (illustrés) dans la *Dun's Review,* numéros de septembre (pages 23-26) et d'octobre 1907 (pages 25-29).

Karl Rathgen, *Die Japaner und ihre wirtschaftliche Entwickelung.* B.-G. Teubner, Leipzig, 1905.

Achille Viallatte, *L'Avenir économique du Japon.* Paris, Marcel Rivière. 1907.

« Le Japon prépare-t-il une guerre ? », article non signé, publié dans le *Siècle* du 15 mars 1907.

Edmond Théry, *La Situation économique et financière du Japon après la guerre.* Paris. 1907.

Du même : « L'Évolution économique du Japon », conférence donnée, le 5 février 1908, à la Société franco-japonaise de Paris ; — compte rendu dans l'*Économiste européen* du 24 février 1908.

Lettre adressée par S. E. M. le baron Kurino, ambassadeur du Japon à Paris, à M. Edmond Théry, concernant le budget pour l'exercice 1908-1909, et la situation politique et financière du pays (*Économiste européen* du 24 janvier 1908, page 106).

« Finances japonaises » : examen de la dette avant et après la guerre ; le nouveau budget, — article du *Financial News* (édition continentale) du 24 février 1908.

The Japan Economic Monthly. Périodique publié en anglais à Tokio depuis juillet 1907.

Edme Arcambeau, bibliothécaire de la Société franco-japonaise de Paris, « Le Japon en 1907 » : résultats du commerce avec l'étranger ; situation politique intérieure et extérieure, — article publié dans le *Siècle* du 9 mars 1908.

TABLE DES MATIÈRES

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

ERRATA

Page 23, ligne 6 (à partir du bas). *Au lieu de :* 6 % 1904 — *lire :* 4 1/2 % 1905.

Page 28, note 1. *Au lieu de :* p. 25 — *lire :* p. 19-20.

Page 29, ligne 2 (à partir du bas). *Au lieu de :* 180 hectolitres — *lire :* 1hl80.

Page 58, ligne 2. *Au lieu de :* on se serait attendu que... — *lire :* attendu à ce que...

Page 61, ligne 19. *Au lieu de :* a — *lire :* ait.

Page 71, lignes 24-25. *Au lieu de :* ce qui ne représente pas la centième partie du total prévu (686 millions de francs) — *lire :* ce qui dépasse à peine la deux centième partie du total prévu (1 milliard 092 millions de francs).

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie